

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Vol. XIV, No. 11

St-Justin, le vendredi, 13 Jan. 1939.

Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant

Mardi 17 Janvier à 8 hres P.M.

SALLE DU MARCHE

Partie des recettes au Profit de la Saint-Vincent-de-Paul

Jean Grimaldi présente la grande vedette de la radio

JEAN CLEMENT

Le roi de la chanson française

TIZOUNE avec MANDA

Le Roi des Comédiens

La Reine des Comédiennes

TIZOUNE, Jr

PAUL FOUCREAU
un des deux copains de la Radio

JEAN GRIMALDI
Le Tino-Rossi Canadien

MARCEL DEQUOY

SIMONE DEVARENNES

EFFE MACK

PAULETTE DUBOSC

Dans un spectacle inoubliable de 3 heures

LE PARDON D'UNE MAMAN

Grand mélodrame en 3 actes

LE VOLEUR HONNETE

Grande comédie
en 2 actes

Du chant — Du rire — Du drame — De la comédie, Etc.

Réservez vos billets à la Pharmacie Berthier — Ne manquez pas ce spectacle.

ADMISSION: .50 — Réservés: .75

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. GAGNE & FILS, Editeurs-Prop.
Camille DUCHARME, Rédacteur-Gérant
88 RUE DE FRONTENAC,
BERTHIERVILLE

ABONNEMENT:
Ville et comté de
Berthier-Maskinongé, un an . . . 0.50
Pour le Canada, un an . . . \$1.00
Pour les Etats-Unis . . . \$1.50
Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Berthierville

DEPLACEMENTS:—

M. et Mme Gaston Allard étaient à Berthierville aux Rois, les invités de M. et Mme J.-R. Tessier.

* * *

M. et Mme Pierre Piette de Pointe-aux-Trembles en visite dans la famille Drainville, dimanche dernier.

* * *

M. et Mme Gilbert Plante, chez M. et Mme Paul Courchesne vendredi dernier à l'Église St-Ignace.

* * *

M. et Mme Zoé Brissette de Pascoag, R. I., étaient en visite la semaine dernière, chez M. et Mme Ovilla Bellehumeur, aussi chez M. et Mme Paul-Emile Bellehumeur, M. et Mme René Bellehumeur, M. et Mme Albert Bellehumeur et chez M. et Mme Georges Boucher.

* * *

BAPTEMES:—

LAVALLEE. — Ce 6 janvier a été baptisée par M. l'abbé A. Houle, Marie, Anne, Florence, Nicole, Louise, enfant de M. et Mme Rodolphe Lavallée. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Mousseau; Porteuse, Mlle Jeanne d'Arc Lavallée.

* * *

DOSTALER. — Ce 9 janvier a été baptisée par M. l'abbé J.-A. Laporte, Marie, Françoise, Lise, enfant de M. et Mme Lucien Dostaler. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Noël, de Louiseville.

MARIAGE:—

VINCENT ET COUTU.—

Le 7 janvier, a été béni par M. l'abbé J.-R.-O. Ducharme, le mariage de Mlle Jeanne-Paule Vincent, fille de M. et Mme Louis Vincent, avec M. Maurice Coutu fils de M. et Mme Pierre Coutu. M. Louis Vincent servait de témoin à sa fille, alors que M. Pierre Coutu servait de témoin à son fils.

ON OUVRE DE NOUVEAU LA ROUTE MONTREAL-BERTHIERVILLE

Les frères Riquier à l'oeuvre.

La route de Montréal est maintenant carrossable comme en été, grâce au travail ardu que viennent d'exécuter les frères Riquier, de Lanoraie et de Berthierville. Naturellement, les automobilistes passent à leur risque et dépens et MM. Riquier ne se tiennent aucunement responsables des accidents.

* * *

TIZOUNE A BERTHIERVILLE MARDI PROCHAIN

Le témoignage du "Jour" à l'adresse de ce grand comédien.

Par snobisme ou manque de goût, il nous arrive souvent de méconnaître ou d'oublier maints talents que possèdent nos compatriotes. Dans certains arts et dans divers champs d'action, il est incontestable que des Canadiens français ont une valeur appréciable. Pourquoi ne pas le reconnaître franchement?

J'ai connu autrefois, à Québec, et ensuite à Montréal, un comédien qui jouait dans des théâtres de faubourg et qui, chaque soir, amusait la foule par ses pantomimes, son sens de l'humour et ses réparties. D'aucuns faisaient mine de le snober et n'en parlaient qu'à voix basse, mais ils allaient le voir et l'entendre en secret et ne le regrettaient jamais. La Haute-Ville de Québec en sait quelque chose. Que de personnes huppées, certains soirs, descendaient à St-Roch par groupes et se disaient: "Allons voir de bonnes farces." On ne s'en vantait pas le lendemain, mais on se félicitait d'avoir pris cette gymnastique essen-

tielle et si humaine, le bon rire.

Je veux parler d'Olivier Guimont, dont le nom de scène est Tit Zoune. Franchement, je n'aime pas ce sobriquet. On aurait pu trouver mieux. Mais Olivier Guimont est, à mon sens, un des comiques les plus vrais, les plus intéressants et les plus intelligents du Canada. Je regrette qu'il n'ait pas été, il y a longtemps, dans un milieu où il aurait pu faire valoir son talent et rayonner à l'étranger. Les Américains auraient fait de lui une étoile en son genre. Il aurait créé quelque chose dans la même veine que Charlie Chaplin, car il a le sens du comique comme lui et il suffit de le voir pour le trouver drôle et jamais grotesque. Molière concevait le comique ainsi, dans ses meilleures farces.

Olivier Guimont n'a cessé d'amuser les foules depuis des années. Ses auditoires ont été des plus variés. Il ne les a jamais déçus. Il avait la vocation.

On nous dit aussi que Tit Zoune Jr, sera aussi de la partie; avec eux, Paul Foucreau au piano, Jean Clément, Manda, la reine des comédiennes, la soirée promet d'être plus qu'intéressante.

St-Cuthbert

FIANÇAILLES:—

Le jour de Noël avaient lieu les fiançailles de M. Laurent Massé de cette paroisse avec Mlle Marie-Marthe Livernoche.

Egalement à Noël avaient lieu les fiançailles de Mlle Jacqueline Plante avec M. Marcel Doucet, tous deux de cette paroisse.

MARIAGE:—

Le 7 janvier avait lieu le mariage de M. Viateur Allard, fils de M. Jos. Allard de St-Barthélemi, avec Mlle Anita Fafard, fille de M. Alphonse Fafard.

DECES:—

Le 1er de l'An, M. et Mme Jos. Carpentier avaient la peine de voir un de leurs enfants, c'est-à-dire leur fille unique s'envoler pour là-haut. Mais ils se consolent, car tous nous savons quelle place Dieu a réservée à cette âme enfantine.

Lundi le 9 janvier avaient lieu les funérailles de Mme Vve Ulric Du-fault, née Lévine Sylvestre.

VIE MUNICIPALE:—

Partout on entend des chuchotements et qu'y surprend-on? Toujours la même chose. Qui aurons nous pour maire et pour conseillers? Puisque nous avons encore quelques jours pour réfléchir, sachons donc choisir des hommes qui auront conscience de leur devoir et que la politique ne soit donc pas toujours le point dominant.

VA ET VIENT:—

Notre vicaire M. l'abbé Arsène Grégoire, dans sa famille pour quelques jours.

MM. les abbés Cabana et Toupin de passage parmi nous.

M. l'abbé Jean Lafrenière sera absent cette semaine pour une vacance de quelques jours dans sa famille.

M. et Mme Brissette en visite au presbytère.

Le notaire Bazinet à Joliette par affaire.

Le docteur et Mme Payette et leurs enfants en visite au jour de l'An chez leurs parents à St-Paul l'Érmitte.

M. McMurray de St-Alexis en visite chez Mlle Madeleine Plante.

Révé Soeur Hector ainsi que son frère M. Hector Langevin de Hull, en visite chez M. et Mme Clotaire Langevin.

M. et Mme Ls.-Charles Caumartin en visite chez leurs parents à Berthierville à l'occasion des fêtes.

Mlle Clémentine Clément en pro-

Déboursés en 1938

(suite de la page 3)

Table with 2 columns: Description of expenses and Amount. Includes items like 'Remb. de taxes, etc.', 'Souscription Association Sportive', 'Salaire du Secrétaire-Trésorier', etc.

Solde, au 31 décembre, 1938.

Table with 2 columns: Description of balance items and Amount. Includes 'Compte ord.', 'Compte spécial', 'Moins: Chs en circ.', 'TOTAL'.

menade chez son père M. Henri Clément.

Lettre ouverte.

AUX CLIENTS DE L'ONGUENT DESTREMPES.

Vous avez sans doute lu dans Le Courrier de Berthierville et l'Echo de St-Justin, édition du Jour de l'An, que Mme Vve Alfred Tranchemontagne, née Georgiana Destrem-pes, allait fabriquer les onguents de son défunt père.

La vérité est que les onguents Destrempe ont toujours été fabriqués et vendus par mon père, feu Rémi Destrempe, et des milliers de lettres que j'ai en main, pourraient prouver hors de tout doute, que toujours depuis le temps de mon grand-père jusqu'aujourd'hui

ces onguents ont été vendus à St-Cuthbert.

Nous mettons nos clients en garde d'employer des imitations, car seule la boîte d'onguent portant la "feuille d'érable" est véritable.

Joseph Destrempe, fils de Rémi,

St-Cuthbert, Cté Berthier.

COLDS

With aches and pains and fever are quickly relieved by Paradol. Temperature is reduced—you soon feel fine. No disagreeable after effects or digestive disturbance. 35 cents.

DR. CHASE'S PARADOL

Berthierville Express

Emery Riquier, prop.

(L'un des initiateurs pour ouvrir la route Montréal-Berthier) Fera le transport des marchandises de Montréal à Berthierville tous les jours

PRIX TRES RAISONNABLES

Entrepôt Montréal 221 Communes Tél.: MA 7956

Berthierville 22 rue Jacques-Cartier Tél.: No.83

Nous comptons sur votre encouragement

Ameublements pour Nouveaux Mariés

Beaux et nouveaux sets de chambre.

- Set à diner
Set de cuisine
Set de salon
Couchette
Matelas
Divanette
Chesterfield
Balance
Poêle
Radio
Moulin à coudre

Tél.: 34

110 de Moncalm,

J.-W. ROBILLARD

Agent de

Massey-Harris et Machineries Renfrew.

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'accomplir sur des neufs.

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.
Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Fatigue, Nerveuxité.
Douleur de dos, de reins, Irrégularité, Périodes douloureuses, Troubles internes, Anémiquement fatigués.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les femmes Pilules et Foléates

De Chimique FRANCO Américain Lité, 1566, rue St-Denis, Montréal



BRISSETTE TAXI

Service à tous les trains du C.P.R.

et TOUS LES JOURS BERTHIER - MONTREAL

Pour autres détails ou prix spéciaux s'adresser à:

Le seul taxi portant des assurances et permis de transport pour voyageurs.

TELEPHONE: 152j,

Monsieur J.-A. Laforest réélu maire de la ville, et MM. Joseph Desroches, Benoit Paquet et Emile Savignac, de nouveau échevin, tous par acclamation lundi matin

Les Affaires Municipales

Etat de l'actif et du passif de la Ville de Berthier au 31 décembre 1938

— ACTIF PASSIF —	
ACTIF CAPITAL	278,000.00
Aqueduc	117,600.00
Canaux	7,500.00
Immeubles	31,300.00
Marché et Am	21,300.00
Outillage	2,800.00
Pares	10,000.00
Pont	4,000.00
Quai	2,500.00
Poste de P.	8,700.00
Rues	63,100.00
Trottoirs	9,200.00
PASSIF A LONGUE ECHEANCE	278,000.00
Dette Consolidée	209,900.00
Emission 1931	139,900.00
Emission 1938	70,000.00
Surplus Capital	68,100.00
Au 31/12/37	74,491.29
Plus: Rachats en 1938	3,700.00
Plus: Travaux de Voirie	1,908.71
Moins: Rachat des Emp. Temp.	80,100.00
	12,000.00
ACTIF REVENU	26,212.88
Débiteurs de Taxes	23,042.81
Taxe foncière	18,108.50
Taxe de l'Eau	4,934.31
Compteurs et Accessoires	1,008.81
Au 31/12/37	1,122.65
Moins: Loyers perçus	113.84
Invent. et Frais payés d'Avance	769.22
Intérêt acéré à date	240.00
Caisse. En dépôt à la B.C.N.	1,152.04
PASSIF REVENU	26,212.88
Dette flottante	4,162.60
Fonds d'Amortissement à date	3,323.75
Frais et Comptes à Payer	838.85
Surplus Revenu	22,050.28
Au 31/12/37	11,235.47
Plus: Rachat des Emprunts T.	12,000.00
Plus: Surplus pour 1938	2,031.02
	25,266.49
Moins: Travaux de Voirie	1,908.71
Moins: Radiation de Comptes D	1,307.50
	304,212.88
	304,212.88

La chose semblait décidée depuis quelques jours même, qu'il n'y aurait pas d'opposition, ni pour le maire ni pour les échevins sortant de charge.

D'ailleurs à voir tout l'ancien conseil dimanche soir à la salle du Marché, lors de l'assemblée publique où à tour de rôle, chacun adressait la parole et donnait son opinion soit sur les finances ou l'aqueduc ou l'administration en général, il paraissait évident qu'il n'y avait pas de lutte en perspective.

Surplus de \$2,031.02 pour l'année 1938, après avoir enlevé le déficit de l'aqueduc, soit \$1,134.00 et surtout, comme l'a dit M. le maire, après avoir payé les intérêts sur la dette totale et réduit cette même dette de \$3,700.00.

Le Dr Gendron a dit les économies réalisées à l'aqueduc et l'amélioration de l'eau; M. Eugène St-Jean a assuré l'assistance qu'il continuerait à aider le conseil municipal pour donner à la ville une administration saine et économique; M. Benoit Paquette laissait prévoir l'amélioration du service à incendie; M. Joseph Desroches a expliqué comment son département avait aidé le surplus des finances, et M. Savignac, au rire de l'assistance, a garanti qu'il continuerait d'exploiter les politiciens au bénéfice de la population et de ses chemins.

Le plus bavard fut certes l'échevin Ducharme, qui dans un entretien d'environ 45 minutes, a démontré chiffres à l'appui que la dette de la ville était applicable à l'aqueduc, et qu'en conséquence les recettes de l'aqueduc devraient payer les pots cassés; que le déficit de l'aqueduc n'était pas de \$1,134.00 mais de plus de \$10,000.00 et qu'à l'avenir le budget de l'aqueduc devrait se chiffrer à \$23,000.00 et celui des services municipaux, à \$11,000.00. De la sorte, dit-il, l'eau coûterait peut-être même plus que le double, mais ce serait l'abolition de la taxe locative et la taxe foncière tomberait à 50c du cent au lieu d'être 1.35.

Et pour solutionner le problème, pour donner justice à tous les preneurs d'eau, car l'eau n'est pas une taxe mais une marchandise, le président des finances a prôné l'adoption de compteurs avec un minimum mensuel comme le font les vendeurs d'électricité.

Et ainsi, dit M. Ducharme, en faisant payer l'eau par l'eau et la taxe foncière au taux de 50c du cent, les industriels viendraient nombreux à Berthierville, il n'y aurait plus de chômage et ce serait le règne de la justice et de la prospérité.

PROPAGANDISTES DE L'ATHEISME

L'Association des Sans-Dieu de Russie vient de décider d'ouvrir à Moscou, en 1939, des écoles internationales pour former des propagandistes athées destinés à s'opposer au travail des missionnaires dans les colonies. Ces propagandistes devront venir d'autres pays que de l'Europe. L'Association a aussi décidé d'offrir des drapeaux aux groupes des Sans-Dieu des Etats-Unis et du Canada: Ces drapeaux seront de couleur rouge avec l'inscription: "Sans-Dieu du monde, unissez-vous".

Les Affaires Municipales

Recettes en 1938

— R E C E T T E S —	
TAXE DE L'EAU	11,108.90
Année courante	7,753.77
Année courante, Compteurs	1,743.09
Arrérages	1,535.38
Intérêts	76.66
TAXES GENERALES	21,491.59
Taxe foncière	17,177.79
Année courante	12,184.94
Arrérages	4,992.85
Taxe locative	881.72
Année courante	224.36
Arrérages	657.36
Taxe commerciale, permis et L.	2,903.55
Année courante	1,543.88
Arrérages	1,359.67
Travaux	69.62
Intérêts	458.91
MARCHE	798.19
RECETTE DIVERSES	74,326.86
Loyers des Compteurs	78.27
Ramonage	82.53
Taxe d'amusements	293.91
Ventes de matériaux	25.00
Remb. Aliénés et Asilés	68.00
do Assurances	31.00
do Esc. sur charbon	11.17
do Corp. Scolaire	15.40
do Dépot Voirie Re rues	1,721.58
Nouvelle émission d'Oblig.	72,000.00
Solde, au 31 décembre, 1937.	107,725.54
	1,773.67
TOTAL	108,773.67

Débourrés en 1938

— D E B O U R S E S —	
TRAVAUX PUBLICS	9,148.81
Incendie et Police. Salaires	770.00
Incendie et Police. Matériaux	572.81
Ent. des rues et parcs. Salair.	3,485.20
Ent. des rues et parcs. Matéri.	2,205.16
Eclairage des rues et parcs.	1,649.55
Entretien des chevaux	466.09
SERVICES PUBLICS	5,987.07
Force motrice. Aqueduc	1,261.90
Aqueduc. Salaires	2,830.95
Aqueduc. Entretien et Réparation	1,894.22
MARCHE	392.19
ASSISTANCE PUBLIQUE, ALIENES ET HYGIENE	2,245.15
Hygiène et Sanitation	287.33
Aliénés, Réformés et Asilés	1,785.21
Taxe d'amusements	172.61
DEBOURSES DE FINANCES	86,173.01
Rachats d'Obligations	3,700.00
Intérêt sur Obligations	10,297.50
Coût d'émission et Change	175.51
Retrait de l'Emission de 1930	60,000.00
Remb. Emp Temp. B'que Can. Nat'le	12,000.00
DEBOURSES DIVERS	1,363.60
Manufacture Kay & Co. Capital	800.00
Manufacture Kay & Co. Intérêts	84.00
Canadien Pacific. Loyer annuel	1.00
Eddy Match & Co. Annuité	325.00
Rentes seigneuriales	1.10

(à suivre sur la page 2)

Berthierville, Qué. 7 janvier 1939.

Vérifié et certifié, selon mon rapport de ce jour

V. BARRETTE

Comptable Public.

Vérificateur autorisé, Classe A par la Commission Municipale de Québec.

NOS COURRIERS

Louiseville

MARIAGE:—

ST-ONGE-RINGUETTE.—

Samedi dernier M. l'abbé Maurice Saucier bénissait le mariage de M. Viateur St-Onge de St-Paulin, fils de M. et Mme Georges St-Onge de Ste-Angèle de Prémont, avec Mlle Thérèse Ringuette, fille de M. et Mme Omer Ringuette.

Les pères respectifs étaient les témoins des nouveaux époux. Nos meilleurs vœux de bonheur.

JEAN CLEMENT A LOUISEVILLE.

Le 18 janvier, aura lieu à la salle paroissiale une grande soirée, M. Jean Clément, le célèbre chanteur, sera le principal artiste.

Au cours de la soirée il y aura drame, comédies, chant, musique, etc.

Le prix d'entrée est de \$0.50, les sièges réservés sont de \$0.75.

Les billets sont en vente chez M. J.-E. Naud.

NAISSANCES:—

Marie, Lucienne, Gisèle, fille de M. et Mme Joseph-Wilfrid Héroux (Alice Landry). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Landry.

Joseph, Benoit, Antoni, fils de M. et Mme Zoltique Gravel (Léda Pichette). Parrain et marraine: M. et Mme Antoni Gravel.

Marie, Madeleine, Michelle, fille de M. et Mme Xavier Baril (Ernestine Cloutier). Parrain: Clovis Beauclair, marraine: Cloutier.

VA ET VIENT:—

Mme J.-E. Vermette de retour d'une vacance à Montréal dans sa famille.

M. l'abbé Alcide Lessard en visite chez Mme Ferdinand Lessard.

M. et Mme Georges Duchesneau ainsi que leur jeune fille Aline, des Trois-Rivières, chez Mme Arthur Béland.

MM. Albert Béland et Gustave Béland, dentistes, de Montréal, en visite chez M. Ed.-H. Béland.

Milles M.-Adèle et Marjorie Lindsay, gardes-malades, à Montréal, de passage chez le Dr R. Lindsay.

M. et Mme Bernard Caron en promenade dans leurs familles.

Mlle M.-Ange Laperrière de Montréal, en promenade chez Mme Arthur Béland.

Milles Anita et Lucie Lafrenière ont été passés les fêtes de Noël à Montréal chez leur frère M. Léo Lafrenière et leur soeur Mme Jules Bastien.

A Louiseville pour le temps des fêtes: M. et Mme Léo Lafrenière et leurs deux enfants Gêles et Lise, M. et Mme Jules Bastien et leurs deux fillettes Jeannine et Louise, ainsi que Milles Blandine et Imelda Lafrenière, tous de Montréal, chez leur mère Mme Vve Jos. Lafrenière.

Le 6 janvier se réunissaient chez M. et Mme Hector Livernoche, un groupe de parents pour y passer la journée. Y prirent part: M. et Mme Hector Livernoche, M. et Mme Philorum Livernoche, M. et Mme Jos. Livernoche, M. et Mme Donat Livernoche, M. et Mme Alfred Lesage,

M. et Mme Omer Déziel, Milles Jeannette, Gertrude, Angéline, Thérèse, et Simonne Livernoche, Milles Yolande et Hélène Livernoche, Mlle Jeanne Livernoche, Mlle Fernande Livernoche, M. Alcide Livernoche, M. Cléophas Déziel, MM. Gérard et Camille Livernoche, MM. Raymond et Bernadin Livernoche, MM. André, Jean-Paul et Paul-Emile Livernoche, Mlle Huguette Lesage, M. Martial Livernoche.

Il y eut divers amusements. Tous se retirèrent en emportant une agréable souvenir.

Maskinongé

MARIAGES:—

LEMYRE-HUBERT.—

Le 2 janvier fut béni par M. le curé Dionis Gélinas le mariage de Mlle Auréa Lemyre, fille de M. Pierre Lemyre avec M. Alfred Hubert fils de M. et Mme Ovide Hubert. Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs. Un joli programme fut exécuté pendant la messe nuptiale. Après la cérémonie, la réception eut lieu chez M. Pierre Lemyre, père de la mariée. Une seconde réception eut lieu le soir chez les parents du marié M. et Mme Ovide Hubert de St-Justin.

CROISETIERE-FLAGEOL.—

Le 3 janvier à 8 hres, en l'église paroissiale M. l'abbé Dionis Gélinas, curé, a béni le mariage de Mlle Diana Croisetière, fille de M. Olivier Croisetière avec M. Edmond Flageol, fils de M. et Mme Roméo Flageol, du Cap de la Madeleine. Pendant la messe un programme de chant fut exécuté par la chorale des jeunes filles. Les solistes étaient: Milles Françoise Doyle, Marguerite de Carufel, M. Olivier Croisetière servait de témoin à sa fille et M. Roméo Flageol était le témoin de son fils. Après une réception chez les parents de la mariée, M. et Mme Edmond Flageol partirent pour un voyage à Montréal. Ils demeureront à La Tuque.

DESERRES-BERTHIAUME.—

Le 3 janvier à 9 hres, M. l'abbé André Morin, vicaire, a béni le mariage de Mlle Florence Deserres fille de M. et Mme Joseph Deserres avec M. Roger Berthiaume fils de M. et Mme Trefflé Berthiaume de Yamachiche. M. Deserres servait de témoin à sa fille et M. Berthiaume à son fils. La chorale des jeunes filles exécuta pendant la messe plusieurs morceaux appropriés. Les solistes étaient: Milles Rose-Blanche St-Onge, Gabrielle Paquin, Françoise Doyle et Marguerite de Carufel. La réception eut lieu chez M. et Mme Deserres. Les mariés partirent ensuite pour un voyage à Montréal.

BELAND-VINCENT.—

Le 4 janvier, en l'église paroissiale de Maskinongé, Mlle Clémentine Béland, fille de M. et Mme Joseph Béland, unissait sa destinée à M. Jean-Marie Vincent, fils de M. et Mme Joseph Vincent. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr J.-F. Béland, P. D., ancien curé et cousin de la mariée. M. Jos. Béland accompagnait sa fille et M. Joseph Vincent était le témoin de

son fils. Les morceaux suivants furent exécutés pendant la messe de mariage: Voici le jour, chanté par la chorale; Salut O Vierge Immaculée, par Mlle Marguerite de Carufel; Divin Jésus, par Mlle Rose-Blanche St-Onge; Vers l'autel de Marie, par Mlle M.-Rose Guinard. Entends nos vœux, par Mlle Françoise Doyle. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. et Mme Jos. Vincent à laquelle prirent part un grand nombre d'invités. M. et Mme Jean-Marie Vincent partirent ensuite pour un voyage à Québec.

LACHARITE-ADAM.—

Le 7 janvier, M. l'abbé André Morin, vicaire en cette paroisse bénissait l'union de Mlle Dorianne Lacharité fille de M. et Mme Joseph Lacharité avec M. Paul-Emile Adam fils de M. et Mme Gaspard Adam. Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs. Nes meilleurs vœux de bonheur aux heureux époux.

REUNIONS:—

Mlle Isola Déziel de Trois-Rivières a passé une vacance de huit jours chez son père M. Chs.-Ed. Déziel à l'occasion du jour de l'An. A cette occasion, elle réunit quelques cousins et cousines, étaient présents: MM. Cléophas Déziel, imprimeur de Montréal, Ephrem et Emilien Déziel et M. Victorin Gaboury, ami de la famille; Milles Cécile et Juliette Déziel de Montréal, Thérèse et Fernande Déziel, Marguerite de Carufel, Thérèse et Blanche Picotte de Ste-Ursule. La plus franche gaieté régna durant cette joyeuse réunion.

A l'occasion des fêtes du jour de l'An M. et Mme Omer Déziel reçurent un grand nombre d'invités. On remarquait: Outre M. et Mme Déziel, M. Rosaire Laurent, Mlle Juliette Déziel, M. Raymond Lebeau, Mlle Cécile Déziel, M. Camille Morin, Mlle Thérèse Déziel, M. Clément Bérard, Mlle Lucie-Anna Guinard, M. Victorin Gaboury, Mlle Isola Déziel, M. Cléophas Déziel, Mlle Marie-Rose Guinard, M. Adolphe Déziel, Mlle M.-Jeanne Rinfret, M. J.-Albert Déziel, Mlle Fernande Déziel, M. Gérard Béland, Mlle Majella Déziel, MM. Ls.-Jules Déziel, Paul-Armand Lemyre, Paul Rinfret, Ephrem, Emilien, Gérard et Bertrand Déziel, Alcide, Gérard, Camille et Raymond Livernoche, Milles Angéline, Jeannette, Thérèse, Gertrude et Yolande Livernoche, Raymond Guinard, M. et Mme Donat Guinard. Il y eut chant, musique et amusements de toutes sortes.

VA ET VIENT:—

Le R. P. Maurice Lebrun de l'Ordre des Dominicains de passage chez son père M. Hervé Lebrun, au commencement de janvier.

M. Cléophas Déziel, imprimeur, de Montréal, ainsi que sa soeur Juliette en promenade chez leurs parents M. et Mme Omer Déziel pour le temps des fêtes.

Le Rév. Frère Euclide Désaulniers, o. m. i., missionnaire à la Baie James, est retourné dans sa mission après avoir passé les fêtes du jour de l'An chez son père M. Joseph Désaulniers.

La Révérende Soeur Charles-Joseph, supérieure de notre couvent, malade depuis quelque temps a été transportée à Montréal à la Maison Mère des SS. NN. de Jésus et de Marie.

M. et Mme Léopold Dugas à Yamachiche samedi dernier, les invités de M. et Mme Ephrem Dugas.

Mme Ovide Bastien, Mlle Cécile Bastien ainsi que son ami M. Léo-Paul Brosseau de Montréal ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Gaspard Lafrenière.

M. Adrien Dalcourt de Montréal, est venu placé son fils Denis au

Le thé de qualité

THÉ "SALADA"

Jardin de l'Enfance de notre couvent.

M. Noël Bouchard de Montréal a rendu visite à sa mère Mme Damase Bouchard au début de janvier.

MM. Jean et Gabriel Bélanger ont passé les vacances de Noël et du jour de l'An chez leur mère Mme F.-X.-A. Bélanger, ils sont étudiants au collège de Berthierville. Egalement chez Mme F.-X.-A. Bélanger en fin de semaine, M. et Mme Ernest Hobbs de Montréal.

MM. Pierre et Jacques Granger, étudiants au collège de Montréal, sont venus passer les fêtes de Noël et du jour de l'An chez leur père M. J.-E. Granger, Pharmacien.

M. et Mme Wilfrid Lessard et leurs enfants ont passé la journée du dimanche chez M. et Mme Aldeï Roy, de St-Etienne des Grès.

Étaient en visite récemment chez M. et Mme Joseph Beaulieu: M. et Mme Emile Brisson et leurs enfants, M. et Mme Edouard Beaulieu, M. et Mme Honoré Beaulieu, M. Louis-Georges Beaulieu ainsi que son amie Mlle Lambert, tous de Louiseville, M. et Mme Henri Bellemare de Ste-Ursule.

M. et Mme Joseph Lemyre des Trois-Rivières ont passé la fin de semaine chez des parents.

M. et Mme Emile Dion de Montréal chez Mme Vve Napoléon Lessard et Mme J.-M. Rochette en fin de semaine.

M. G.-E. Lemyre, e.e.m., a passé le temps des fêtes chez ses parents M. et Mme Adélarde Lemyre.

M. et Mme Wilfrid Bastien de Shawinigan Falls, ainsi que Mme Emile Julien, M. et Mme Lucien Dumontier de St-Barthélemi, M. Arthur Désaulniers de Trois-Rivières en visite dernièrement chez leurs parents de Maskinongé.

Ste-Ursule

M. et Mme Alphonse Boulay et leurs enfants étaient chez MM. Alfred Boulay et Ernest Bellemare à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

M. et Mme Hervé Picotte et leur fille Rose-Hélène passèrent quelques jours aux Trois-Rivières chez des parents.

Mlle Fleurette Gélinas des Trois-Rivières chez M. Urbain Malbeuf.

M. et Mme Pierre Girard, M. Jules Picotte, M. et Mme Léo Baril, Mlle Madeleine et M. Jacques Picotte chez M. Alfred Picotte.

M. et Mme Hyacinthe Mousseau et leurs enfants de Montréal étaient récemment chez M. et Mme Ernest Roy.

MM. David Déziel et Bertrand Lessard à Montréal dimanche.

Mlle M.-Rose Bernier de Montréal en promenade chez M. Hornisdas Lambert.

Mlle Lucie LeBer à Louiseville. Chez M. Théodule Bergeron dernièrement: MM. et Mmes Bernadin Bergeron, Chs.-Auguste Savole de St-Barthélemi, Joseph Bergeron de Montréal.

M. Richard Cossette aux Trois-Rivières en fin de semaine.

M. Dominique Levasseur passe quelques jours dans sa famille à St-Maurice.

Milles Thérèse et Blanche Picotte

en promenade la semaine dernière chez M. Léo-Paul Baril de Maskinongé.

MM. Jacques Lessard, Chs.-Yvon Thériault, Jean-Charles Lessard, étudiants, dans leurs familles.

M. Albert Picotte de retour d'une promenade à Valleyfield.

M. Herman Robinson dans sa famille à Montréal.

Mlle Florence St-Louis, g.m.g., était à Ste-Ursule dernièrement.

St-Barthélemi

VIE MUNICIPALE:—

Ça se complique, ça se corse!... A moins d'un arrangement d'ici la mise en nomination (mercredi midi) nous aurons des élections, et de chaudes, s'il vous plaît!

Pour la deuxième fois, une forte délégation s'est rendue, samedi soir, chez M. le Docteur Eug. Landry, le priant de se présenter quand même, advenant une lutte. Et notre maire paraît bien décidé à combattre quiconque se mettra sur sa route. Il a de nombreux amis, et un travail intense est déjà commencé.

Et maintenant, voilà le clou! A une grande assemblée tenue dimanche soir, dans la salle du Collège, M. le notaire J.-A. Barrette, ex-député au fédéral, a posé sa candidature à la mairie. La salle, remplie à sa pleine capacité, a fait un accueil enthousiaste à ce vétéran des hustings. Le candidat a un programme assez chargé, et il se dit l'homme pour le faire exécuter. Nous n'avons pas de misère à le croire, car, quand il a quelque chose dans la tête, il ne l'a pas dans les... ergots.

Voici en quelques mots son programme. Obtention d'un fort octroi pour l'égoûttement des terres basses de la paroisse; amélioration de notre aqueduc et une meilleure distribution d'eau; gravelage de la route du Nord; plus grande protection contre le feu, etc... Il veut surtout bannir la politique de nos affaires municipales. De fait, un grand mariage s'est opéré: son assemblée était présidée par un chet libéral, M. Oscar Morel, accompagné du docteur Ulysse Laferrrière. Mariage de raison, plutôt que mariage d'amour!

C'est donc une partie intéressante qui s'engage et bien bon prophète serait celui qui prédirait la victoire, car ce sont deux bons athlètes qui s'affrontent. M. Eugène Farly, conseiller choisi par St-Joachim, appuie le programme de M. Barrette. On parle de M. Joseph R. Ayotte en opposition à M. Omer Trudel. Pour le rang d'York, il n'y a rien de définitif et il y aura des nouvelles dans quelques heures.

M. et Mme Noël Vanasse de Louiseville en promenade chez M. Louis Barrette à l'occasion du jour de l'An.

Étaient en visite au jour de l'An chez M. Georges Barrette: M. et Mme Henri Barrette, M. et Mme W.-L. Gagné et leur fille Gilberte, M. et Mme Marcel Cadieux, M. Avilas Savole, tous de Montréal ainsi que M. Alfred Barrette d'Easthampton, Mass.

La Semaine Provinciale

Economie de un million. —

Il y a un peu plus d'un an, le premier ministre créait au parlement de Québec un service des achats pour les départements du Procureur Général et des Terres et Forêts. Depuis, ce service a centralisé les achats de 12 départements et des diverses commissions provinciales. Les avantages de cette réforme sont nombreux. En achetant en plus grosses quantités, en pouvant surveiller davantage les dépenses, le directeur de ce service, M. Alfred Paul, a pu réaliser au cours de l'année 1938 des économies qui s'élevaient à \$500,000. Dès 1937, le premier ministre a réduit de \$300,000 le budget établi pour les achats de la papeterie, pour les machines à écrire, les impressions et les annonces. Ce budget a encore été réduit depuis. Dans une déclaration faite aux journaux ces jours-ci, M. Alfred Paul a dit qu'au cours de 1939, les économies réalisées par son service s'élevaient à \$1,000,000 comparativement aux dépenses des années passées.

Le Crédit agricole. —

L'Office a consenti à date 11,492 prêts, comportant un engagement au capital de \$26,700,414.41. A date, 8,449 prêts sont payés et une somme de \$20,460,439.41 a été versée aux créanciers hypothécaires, à des créanciers divers, aux corporations municipales et scolaires pour taxes, etc. Les notaires travaillent activement à hâter le débours des autres prêts consentis mais non encore payés, vu la nécessité d'établir des titres clairs.

Comme on s'en rend compte, les sommes mises à la disposition de l'Office du crédit agricole sont quasi totalement engagées, excepté pour certains rares comtés où ces dossiers sont sous étude et où des prêts sont consentis sous peu engageant le montant de \$300,000 — encore disponible.

Les versements dus s'acquittent avec une exactitude et un empressement dignes des plus grands éloges, puisque sur un total de 8,549 prêts, échéant à des dates diverses, il n'y avait, lors de l'assemblée du 23 décembre 1938, que 21 emprunteurs à excéder le délai de 30 jours accordé par la loi.

Les pensions de vieillesse. —

Le nombre de personnes qui reçoivent leurs pensions de vieillesse est de 130,000 pour tout le Canada, dont 47,574 demeurant dans la province de Québec. Sur 3,806 aveugles canadiens qui reçoivent leurs pensions, la province de Québec en compte pour sa part 1,270. Les chèques émis pour les pensions de vieillesse le 31 décembre dans notre province s'élevaient à \$865,000. Depuis la mise en vigueur de la loi, les vieillards de notre province ont reçu en tout \$22,258,565. De leur côté, les aveugles ont reçu une somme totale de \$341,515. Dès le commencement de février, les mères nécessiteuses recevront leurs allocations. Pour celles qui ont droit à leurs allocations le temps court depuis le 15 décembre. On calcule que 5,000 veuves ou femmes dont le mari est interné recevront une assistance de l'Etat.

Les Salaires Raisonables. —

L'Office des Salaires Raisonables vient d'émettre 3 ordonnances qui s'appliquent à toute la province. Pour l'ordonnance No 21, l'Office fixe des salaires pour tous les employés des tanneries et des courroies. L'ordonnance No. 22 s'applique à l'industrie de brique, de tuile, aux fabricants de blocs de construction et autres produits similaires.

Quant à l'Ordonnance No. 24, elle s'applique à l'industrie de la fabrication des portes, chassis et autres produits de bois pour la construction. L'office a divisé la province en trois zones et les travailleurs de chacune de ces industries sont divisés en plusieurs catégories, selon leur travail et leur expérience.

Le Conseil des ministres a aussi approuvé deux conventions collectives de travail, dont l'une s'applique aux cirqueurs de chaussures de Montréal et l'autre réglementant l'industrie de la fabrication de boîtes de cartons.

La production des Mines

Dans une causerie qu'il a faite à la fin de décembre, l'hon. M. Onésime Gagnon a donné des précisions intéressantes sur l'industrie des Mines dans notre province. "Lorsque nous avons pris le pouvoir, dit-il, il y avait quinze mines d'or dans la province de Québec. Il y en a maintenant trente dans l'Abitibi et le Témiscamingue. Ces trente mines emploient 10,000 hommes et paient plus de \$12,000,000 en salaires par année, dans ces deux comtés seulement. L'année 1937 avait constitué un record en fournissant une production minière évaluée à \$49,755,985. Les rapports préliminaires, qui seront complétés en février, nous permettent de dire que cette année, la production minière dépassera la somme de \$70,000,000. La production de l'or qui n'était que de \$12,000 il y a quinze ans, atteindra en 1938 la somme de \$30,000,000".

Le ministre a annoncé le projet d'établir un moulin d'analyse pour la Mine-Ecole de Val d'Or. Il a également déclaré que le syndicat national de l'électricité, après avoir établi une centrale au Témiscamingue, étudie actuellement l'aménagement d'un pouvoir d'eau au lac Bourbeau, dans la région de Chibougamau. Sept nouvelles mines ont connu le stage de la production au cours de 1938: leurs capacités varient de 50 à 700 tonnes par jour. Au cours de 1938, plusieurs anciennes mines ont augmenté jusqu'à 40% le chiffre de leur production.

La Vie qui Passe

Assassinat à Barcelone. —

BARCELONE. — Douze cents personnes ont été arrêtées dont deux cents ont été condamnées à mort par le gouvernement rouge d'Espagne, sous l'accusation générale d'espionnage. La "Sim", ou Service d'Intelligence militaire des socialo-communistes de Valence et de Barcelone prétend avoir mis à jour le plus vaste complot d'espionnage fasciste qui ait jamais existé dans la péninsule.

Situation quelque peu améliorée. —

MEXICO — Le culte catholique banni de Tabasco et de Chiapas pendant plusieurs années, sera restauré dans ces deux Etats du sud-est mexicain, a-t-on appris.

L'ambassadeur américain Joseph Daniels, quittant Mexico pour se rendre à Washington, a dit que l'archevêque Luis M. Martinez lui a déclaré au cours d'une visite d'adieu que des évêques seront envoyés pro-

chainement à Tabasco et à Chiapas.

Le Duce et les Juifs. —

ROME — Le cabinet italien a pris un décret en vertu duquel les Juifs d'Italie devront échanger tous leurs immeubles et propriétés dépassant un certain chiffre. Ce décret ne fait que mettre en vigueur les décrets adoptés le 10 novembre dernier, par lesquels il était défendu aux Juifs de posséder des terres payant plus de 5,000 livres (\$260) d'impôts par année et des immeubles payant plus de 10,000 livres (\$1,040.) d'impôts.

Une compagnie créée par le gouvernement prendra les propriétés juives et les administrera en attendant de les vendre. Elle assumera également la direction des maisons juives employant plus de 100 personnes, et émettra en paiement des obligations.

La dette des Etats-Unis. —

WASHINGTON. — La dette du gouvernement américain atteint le chiffre de \$303 par tête hommes, femmes et enfants dans tout le pays. Cette dette, y compris les \$730 millions de la récente émission du Trésor, se chiffre par \$39,400,000,000. Si l'on y ajoute les 5 milliards d'obligations émises par les entreprises gouvernementales, la dette atteint le chiffre de \$341 par tête.

Problèmes à résoudre. —

TORONTO. — Le premier ministre Mitchel Hepburn de l'Ontario a riposté à une attaque du premier ministre Mackenzie King en déclarant que le "discours de cinq cents" de M. King, prononcé à la Chambre des Communes en 1930, avait plus contribué à la désunion nationale que tout ce qui s'est produit depuis.

Parlant à l'Empire Club, M. Hepburn déclara: "Je crois en un seul

Canada, et non pas en neuf Canada. Les vrais ennemis du Canada sont ceux qui refusent de voir le désastre qui s'accumule devant eux sous la forme de dettes publiques grandissantes et qui refusent de préparer une défense nationale au moyen de réformes monétaires, et en réglant le problème du chômage".

Aucun détail des autres Dominions

LONDRES — A l'exception de la déclaration de l'Australie qui a annoncé que 15,000 réfugiés juifs seront admis au cours des trois prochaines années, le gouvernement britannique n'a aucun renseignement précis sur les préparations dans les différents Dominions, pour l'établissement des émigrés allemands, a déclaré Malcolm Mac-Donald, secrétaire des Dominions et des colonies, à la Chambre des Communes.

VOULEZ-VOUS REPRESENTER LA PLUS IMPORTANTE MANUFACTURE EN SON GENRE AU CANADA?



et vendre des meubles dans votre localité à CONDITIONS FACILES, à prix qui défient toute concurrence ?

Si vous savez vendre, un bon emploi bien rémunéré vous attend. Ecrire donnant détails de votre expérience ou emploi actuel à :

J.-GEORGES LANGELIER, Président
LIVING ROOM FURNITURE MFRS. LTD.
2566, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL

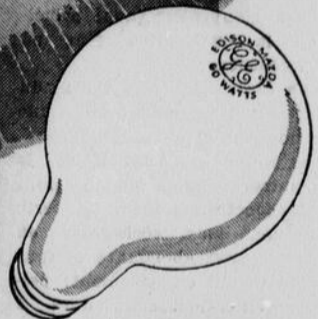


1000

heures d'éclairage dans chaque lampe

MAZDA

Quand vous achetez des lampes, voyez à obtenir pleine valeur en éclairage pour votre argent. Demandez des Lampes Mazda et vérifiez bien la présence de la marque de fabrique. La Lampe Mazda de 1000 heures vous assure le maximum de lumière pour le prix.



- 100 WATT 25c
- 60 WATT 20c
- 40 WATT 20c

The **Shawinigan** WATER & POWER CO.

ÉCLAIREZ-VOUS MIEUX - - - MÉNAGEZ VOS YEUX

LA COLONNE DE

"COUSINE BLANCHE"

Diplômée de l'Université de Beauté de PARIS.



LE MAQUILLAGE NE SAURAIT REMPLACER LA SANTE

Vous ne sauriez construire une maison sur un fond de sable. Vous ne sauriez confectionner une jolie toilette en chiffon de soie sur une base en indienne... Et vous ne pouvez vous faire un maquillage qui vous donnera une apparence superbe, si la base de ce maquillage est une peau fatiguée dont les pores sont dilatés, ou encore, une peau couverte de boutons, points noirs et autres défauts.

Vous pouvez posséder les meilleurs matériaux possibles — pierre, soie ou cosmétiques — vous pouvez vous être assurée des meilleurs artistes au monde — architecte, couturier ou experte en beauté, votre "création" n'a pas la moindre chance de succès tant que la base n'est pas tout ce qu'elle devrait être.

La base essentielle à votre maquillage n'est ni une lotion, ni une crème de beauté. C'est votre peau! Tous les artifices au monde ne peuvent remplacer les effets de dame nature. Quelle que soit la préparation dont vous couvrez votre visage — le visage lui-même reste la base de la beauté qui vous est propre. Il faut que votre peau soit parfaitement saine. J'entends par là qu'elle soit libre d'éruptions de tous genres.

Or, ces éruptions sur le visage sont généralement — pour ne pas dire toujours — les effets de fermentations intestinales. On peut donc affirmer que si la peau est la base sur laquelle on érige la beauté, le fonctionnement normal de l'estomac est le sol sur lequel la base doit être construite.

Le premier soin de beauté — le plus important de tous — est donc d'assurer une élimination parfaite des débris de la digestion.

Boutons, furoncles, eczéma, couperose, nez rouges, urticaire, acné et de nombreuses autres affections de la peau n'ont pour cause principale que la constipation plus ou moins accentuée.

Et que dire des affections du cuir chevelu? Montrez-moi une femme dont la chevelure est abondante et pleine de vitalité et je vous montrerai une femme dont l'estomac fonctionne bien. La perte des cheveux, leur sécheresse ou leur graisse trop abondante et tous les accidents qui en découlent: pellicules, calvitie, etc. sont dues à des dérèglements des intestins.

En présence de ces faits indiscutables, il est évident qu'on ne saurait être belle à moins de soigner d'abord son estomac!

Et c'est pourquoi j'ai toujours posé comme traitement basique de la beauté féminine, la libération des intestins de tous les débris de la digestion, en prenant chaque matin, au lever, un grand verre d'eau dans lequel on aura fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits. Ne croyez pas que je veux faire de la réclame à une marque quelconque de ces sels. Il en existe des centaines de marques et vous n'avez que l'embarras du choix. Ce n'est pas la marque que vous choisirez qui me préoccupe... c'est surtout l'effet qu'aura sur vous le fait de libérer votre organisme des matières fécales en fermentation.

Il y a longtemps que je vous ré-

compte ce conseil. Combien d'entre vous l'ont suivi? Je serais fort heureuse si celles de mes cousines qui ont suivi ce conseil voulaient bien m'écrire un mot pour me donner le bénéfice de leur propre expérience, en me signalant l'amélioration dans leur santé générale, de même que dans la clarté de leur teint depuis qu'elles suivent ce conseil si simple, si facile à suivre... et si peu coûteux.

Maintenant, si en même temps qu'on observe ce soin basique de beauté, on fait des applications locales de crèmes ou de lotions, on hâtera la disparition des signes visibles d'une assimilation défectueuse. A ce sujet, mon feuillet sur les soins du visage vous renseignera parfaitement et je serai heureuse de vous l'adresser sur demande accompagnée d'un timbre de trois sous. Adressez vos lettres à "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal et un prochain

courrier vous apportera, dans une enveloppe discrète et ne comportant aucune indication d'origine, le feuillet désiré, que ce soit celui sur les soins du visage ou des mains, des cheveux, des yeux, des pieds; sur le développement des poitrines plates, sur la graisse excessive, la maille, la suppression des poils follets ou sur la transpiration trop abondante.

Ce journal a réservé mes services pour vous renseigner sur les soins de beauté. N'hésitez pas, en conséquence, à me consulter par lettre sur tous les problèmes de beauté qui peuvent vous embarrasser.

Cousine Blanche.

Les Esquimaux et la poste. —

Les Esquimaux du Canada se servent de plus en plus des services postaux, selon les officiers de surveillance de l'Arctique oriental, qui sont

sous la juridiction du ministère des Mines et Ressources.

Lors de sa croisière annuelle, le "Nascopie" transporte une bonne quantité de lettres et de messages à des familles esquimaudes qui sont très éloignées les unes des autres.

Un drapeau canadien. —

QUEBEC — Dans un article publié dans l'Action Catholique, M. Jules Dorion écrit ce qui suit au sujet d'un drapeau canadien:

"Dans ses commentaires sur la journée de dimanche, qui restera peut-être dans l'histoire sous le nom de journée du statut de Westminster, un journaliste fait remarquer que nous arborons sur nos édifices publics LE DRAPEAU D'UN TIERS. Il a raison.

Et l'anomalie est d'autant plus inexplicable, sinon choquante, que notre marine marchand a son drapeau! A quel titre nos vaisseaux de

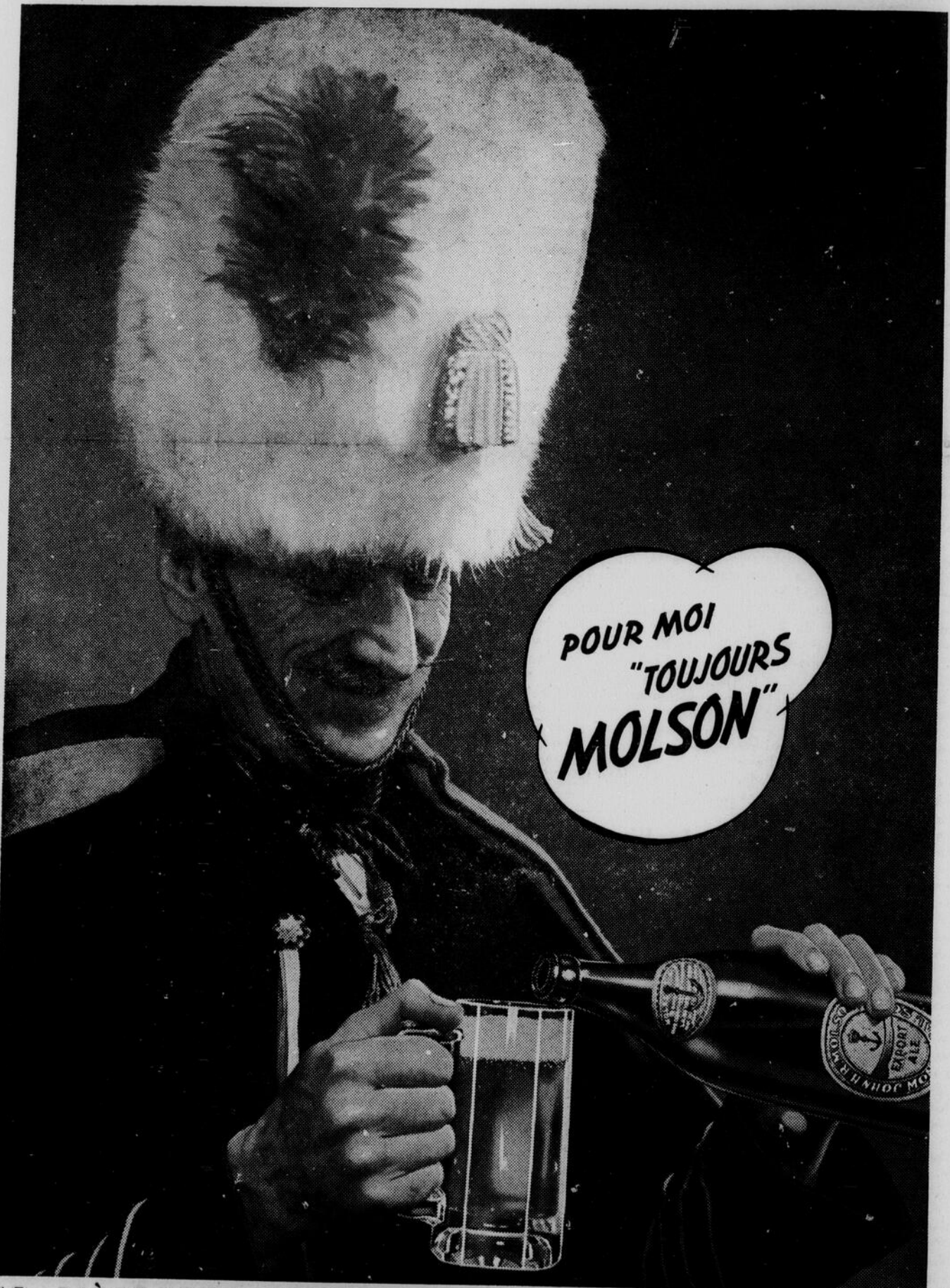
commerce, dont on s'applique d'ailleurs à diminuer le nombre, arboreront-ils un drapeau particulier, quand leur pays n'en a pas?

Et Georges VI, lorsqu'il viendra dans son royaume du Canada, se croirait-il encore en Angleterre, puisqu'il ne verra ici que des "union jack".

De quelque côté qu'on envisage cette question du drapeau, on se convainc de l'obsession de certains gens à vouloir que nous restions colonie de la Couronne, comme s'il n'y avait pas de statut de Westminster. Mais il y en a un.

Et il nous faut un drapeau qui ne soit pas celui d'un tiers."

Le journal est aujourd'hui l'une des plus grandes forces sociales du monde.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

Le voyage de leurs Majestés au Canada

Lundi, 15 mai: Arrivée à Québec, à 9.30 a.m.
 Mardi, 16 mai: Départ de Québec, à 8.30 a.m.
 Arrivée à Trois-Rivières à 10.45 a.m.
 Départ de Trois-Rivières à 11.00 a.m.
 Arrivée à Montréal à 1.15 p.m.
 Départ de Montréal à 10.00 p.m.
 Mercredi, 17 mai: Arrivée à Ottawa à 10.00 a.m.
 Samedi, 20 mai: Départ d'Ottawa à 6.00 p.m.
 Voyage via Coteau Jonction, Cornwall, Brockville.
 Dimanche, 21 mai: Arrivée à Kingston à 10.30 a.m.
 Départ de Kingston à 7.00 p.m.
 Lundi, 22 mai: Arrivée à Toronto à 9.30 a.m.
 Départ de Toronto à 6.00 p.m.
 Voyage via Chapleau, White River, Schreiber.
 Mardi, 23 mai: Arrivée à Port Arthur à 5.00 p.m.
 Voyage en automobile jusqu'à Fort William.
 Départ de Fort William à 5.30 p.m.
 Mercredi, 24: Arrivée à Winnipeg à 11.00 a.m.
 Départ de Winnipeg à 7.00 p.m.
 Jeudi, 25 mai: Arrivée à Regina à 12.30 p.m.
 Départ de Regina à 8.00 p.m.
 Brefs arrêts à Moose Jaw et Medicine Hat.
 Vendredi, 26 mai: Arrivée à Calgary à 3.00 p.m.
 Départ de Calgary à 5.00 p.m.
 Arrivée à Banff à 7.30 p.m.
 Samedi, 27 mai: Journée de repos.
 Dimanche, 28 mai: Départ de Banff à 10.00 a.m.
 Bref arrêt à Kamloops.
 Lundi, 29 mai: Arrivée à Vancouver à 10.00 a.m.
 Départ de Vancouver à 5.00 p.m.
 Arrivée à Victoria 8.00 p.m.
 Mercredi, 31 mai: Départ de Victoria à 9.00 a.m.
 Arrivée à Vancouver à midi.
 Départ de Vancouver à 1.00 p.m.
 Voyage via New Westminster et Chilliwack.
 Jeudi, 1er juin: Arrivée à Jasper à 9.00 a.m. (journée de repos).
 Vendredi, 2 juin: Départ de Jasper à 10.00 a.m.
 Arrivée à Edmonton à 3.00 p.m.
 Départ de Edmonton à 10.00 p.m.
 Samedi, 3 juin: Arrivée à Saskatoon à 2.00 p.m.
 Départ de Saskatoon à 4.00 p.m.
 Voyage via Melville, Winnipeg, Sioux Lookout, Armstrong et Longlac.
 Lundi, 5 juin: Arrivée à Sudbury Junction à 6.30 p.m.
 Voyage en automobile jusqu'à Sudbury.
 Départ de Sudbury Junction à 7.30 p.m.
 Mardi, 6 juin: Matin, repos à Muskoka Lakes; après-midi, voyage via Bracebridge, avec brefs arrêts à Guelph, Kitchener et Stratford.
 Mercredi, 7 juin: Arrivée à London à 9.30 a.m.
 Départ de London à 11.00 a.m.
 Voyage via Ingersoll, Woodstock et Brantford.
 Arrivée à Hamilton à 1.10 p.m.
 Départ de Hamilton à 2.40 p.m.
 Voyage via St. Catharines.
 Arrivée à Niagara Falls à 4.05 p.m.
 Départ de Niagara Falls à 9.30 p.m.
 Jeudi, 8, à dimanche, 11 juin: Voyage aux Etats-Unis.
 Lundi, 12 juin: Arrivée à Sherbrooke à 11.00 a.m.
 Départ de Sherbrooke à 11.30 a.m.

Brefs arrêts à Lévis et Rivière du Loup.
 Mardi, 13 juin: Arrivée à Moncton à 9.20 a.m.
 Départ de Moncton à 9.30 a.m. en automobile.
 Arrivée à Fredericton à 12.30 p.m.
 Départ de Fredericton à 2.30 p.m.
 Arrivée à St-Jean à 5.30 p.m.
 Départ de St-Jean à 7.30 p.m., par train.
 Mercredi, 14 juin: Départ de Cap Tormentine à 9.30 a.m.
 Arrivée à Charlottetown à 12.30 p.m.
 Départ de Charlottetown à 4.30 p.m.
 Arrivée à Pictou à 7.00 p.m.
 Voyage en automobile jusqu'à New Glasgow.
 Départ de New Glasgow à 8.00 p.m., par train.
 Jeudi, 15 juin: Arrivée à Halifax à 11.00 a.m.
 Départ de Halifax à 6.00 p.m.
 Comme on peut le constater, Leurs Majestés voyageront surtout par chemin de fer, mais utiliseront aussi l'auto dans certaines parties du Nouveau-Brunswick et, le bateau, à la côte du Pacifique et à l'île du Prince-Edouard. Ce voyage dans notre pays comprend la visite d'une cinquantaine d'endroits dans les différentes provinces.

Lieux de résidence de Leurs Majestés

Le roi et la reine dormiront à bord du convoi qui les transportera d'un bout à l'autre du pays, excepté à Québec, à Ottawa et à Victoria et probablement dans l'un des endroits des Montagnes Rocheuses. A Québec, Leurs Majestés passeront la nuit à la Citadelle; à Ottawa, leur résidence sera Rideau Hall, résidence du gouverneur général du Canada; à Victoria, Leurs Majestés se retireront à la résidence du lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique.
 Aucun détail n'a été fourni sur le voyage du roi et de la reine aux Etats-Unis. Leurs Majestés traverseront la frontière aux Chutes Niagara à 9h. 30 du matin, le 7 juin, revenant au Canada, en passant près de Montréal, le 12 juin, leur premier arrêt étant à Sherbrooke à 11h. de l'avant-midi le même jour, dans cette deuxième partie de leur voyage dans notre pays.

9 heures à Montréal

Arrivant à Québec à bord d'un cuirassé de la marine royale, le roi et la reine passeront toute une journée à Québec et 9 heures à Montréal.

C'est à Ottawa que le roi et la reine resteront le plus longtemps, soit du 17 au 20 mai, ce dernier jour étant celui qui a été officiellement désigné pour observer l'anniversaire de naissance du roi. Pendant son passage dans la capitale, le roi dévoilera le monument national élevé à la mémoire des héros canadiens de la grande guerre. A Toronto, Leurs Majestés resteront moins de 10 heures.

Le jour Victoria, ou fête de l'Empire, le 24 mai, verra le roi et la reine à Winnipeg.

L'arrêt à Terre-Neuve

L'itinéraire ne mentionne aucune visite à St-Jean, Terre-Neuve, le 17 juin, tel que le laisse entendre sir Humphrey Walwyn, gouverneur de Terre-Neuve. Cependant, Leurs Majestés, quittant le Canada à Halifax, à 6 heures du soir, le 15 juin, un arrêt à Terre-Neuve serait en dehors du programme canadien.

2 ou 3 trains spéciaux

Il y aura probablement 2 ou 3 trains spéciaux dans le voyage à

travers le Canada pour Leurs Majestés, leur suite, les officiers du gouvernement et les journalistes. Cependant, les détails concernant cette partie de l'organisation et des différents programmes à Québec, Montréal, Ottawa et ailleurs n'ont pas encore été rendus publics. Certaines fonctions publiques seront nécessaires, mais le très hon. M. King déclare qu'elles seront limitées au minimum. Il sera absolument impossible pour le roi et la reine d'accepter même un petit nombre des nombreuses suggestions pour des visites reçues de toutes les parties du Dominion.

Pas de visite aux jumelles

Les célèbres jumelles Dionne ne verront pas le roi et la reine, à moins que Leurs Majestés ne passent près de Callander dans leur voyage dans le Nord d'Ontario. Informé de l'itinéraire annoncé par le premier ministre, le Dr Allan Roy Daffoe a déclaré que les jumelles, âgées de 4 ans et demi, n'iront pas à Sudbury ou à Toronto, tel que certaines personnes le croyaient, pour voir Leurs Majestés. Le Dr Daffoe regrette que Callander n'ait pas été inscrit dans l'itinéraire officiel. Il ne croit pas qu'il serait justifiable d'exposer les jumelles à un voyage. Le roi et la reine passeront à Sudbury, qui est à 80 milles de Callander, mais ne resteront qu'une heure en cette ville. Quant à Toronto, cette ville est à 180 milles de

GASTRODYL

POUR GAZ D'ESTOMAC, digestion lente et difficile, maladies de l'estomac, gastrite, dyspepsie, etc.

Le **GASTRODYL** vous donnera des résultats certains. Vous pourrez manger mieux et être assuré que votre digestion ne vous fatiguera pas, si vous prenez une dose de **GASTRODYL** après votre repas.

75c. la bouteille
poste payée

DEPOSITAIRE

PHARMACIE GRANGER

Tel.: 30 Maskinongé

Callander. Les jumelles n'ont pas quitté la nursery Daffoe depuis qu'elles l'habitent, soit depuis le 28 mai 1934, alors qu'elles furent transportées de la maison de leurs parents, qui est à une centaine de verges. Cependant, jamais il ne fut dit officiellement que le roi et la reine verraient les jumelles Dionne.

Nouvelle piastre-argent

OTTAWA — Le Canada frappera un piastre-argent à l'occasion de la visite du roi Georges VI.

Cette nouvelle monnaie portera l'effigie du souverain ainsi qu'un dessin artistique symbolisant le passage du roi en notre pays. On émettra également trois timbres postes commémoratifs; un vert d'un centin à l'effigie des princesses; un brun de deux centins avec l'image du Mémorial de guerre; un rouge de trois centins où l'on imprimera les portraits du roi et de la reine.

ENCOURAGEZ

NOS ANNONCEURS.



Le pique-nique sur la neige!

Les fervents du ski de cross-country, de plus en plus nombreux aux fins de semaine dans la vaste région des Laurentides, sont généralement des débrouillards qui savent se tirer d'affaire sur la piste. On les rencontre dans les trains de neige du Pacifique Canadien, en route pour Val-Morin, Ste-Agathe, St-Jovite ou quelque autre station choisie comme point de départ de la randonnée. En plus de l'équipement ordinaire, chacun d'eux est muni d'un sac alpin dans lequel

il a mis une hachette, des victuailles et quelques ustensiles pour la préparation, sur la neige, du repas du midi. Pour ces enthousiastes, une journée de ski, c'est une journée complète au grand air, sans retour à l'hôtel ou à la pension pour le lunch! On arrête un itinéraire sur la carte de ski du C.P.R. puis, avec une boussole de poche pour vérifier la direction au besoin, on monte à l'assaut des collines, on se lance à travers les forêts épaisses. Quand vient le moment

de luncher, on choisit un endroit à l'abri du vent et, avec du bois sec, on a tôt fait d'allumer un bon feu sur lequel on grille un steak ou on réchauffe une boîte de succulente fèves au lard. La randonnée se continue dans l'après-midi et, à la tombée du jour, on arrive à la gare de Mont-Rolland, à celle de Piedmont ou de Shawbridge, pour reprendre le train à destination de Montréal. Les fatigues de l'excursion sont amplement compensées par le plaisir qu'elle a procuré.

Ecole Sociale Populaire

HEURE CATHOLIQUE

Au poste C K A C, à 1h.

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des œuvres catholiques de Montréal, sera donnée le 15 janvier, à 1h. au poste C K A C, par M. le chanoine Drouin, de l'archevêché de Montréal. Il continuera l'étude de l'encyclique Casti Connubii et traitera de la situation de la femme mariée. Cette causerie dure vingt minutes. Elle sera suivie d'un programme musical exécuté par le Chœur Pie X, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S.

DECLARATION CORPORATIVE

L'Action corporative a fait imprimer sur un feuillet de quatre pages la déclaration qu'elle a publiée récemment dans les journaux. On y trouve une définition claire de la corporation, avec explication de chacun des termes, puis en six articles quelques notions générales sur la nature de la corporation, son rôle, sa compatibilité avec notre régime constitutionnel, son adaptation à nos traditions nationales, l'esprit enfin qui doit animer ses membres. Une formule d'adhésion suit cette déclaration. Elle sera adressée à tous ceux qui, sans engagement aucun de leur part, en feront la demande, accompagnée d'un timbre de deux sous, au secrétariat de l'Action corporative, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

LE COMMUNISME C'EST LA GUERRE

Les bolchéviks se chargent eux-mêmes d'enlever aux pacifistes internationaux toute illusion à cet égard.

La propagande bolchéviste mensongère accréditée dans le monde entier l'idée que le communisme est essentiellement pacifiste. Non seulement les masses, mais des hommes d'Etat distingués de l'Europe et de l'Amérique se sont laissés prendre à ce piège. L'on voit même des anticommunistes convaincus déclarer devoir reconnaître cette seule qualité au bolchévisme, celle de vouloir sincèrement la paix et d'avoir mis la guerre hors la loi définitivement.

Ainsi l'hypocrisie du soi-disant pacifisme communiste a été jusqu'ici difficile à démasquer. C'est pourquoi l'article intitulé "Les guerres justes et les guerres injustes", qui vient de paraître dans l'"Etoile Rouge" (organe officiel du Ministère de la Guerre soviétique) est d'une importance capitale. Il mettra un terme, espérons-le, aux illusions des pacifistes sincères, en ce qui concerne l'attitude de l'URSS à l'égard des problèmes de paix.

Citons un passage: "Le drapeau de la paix est définitivement devenu un torchon entre les mains des cœurs de botte de la facisme... L'armée rouge est l'armée de la défense active. En cas de guerre, elle ne restera pas une heure sur son territoire, mais se précipitera comme une puissante avalanche sur le territoire des fauteurs de guerre... La guerre offensive de l'armée rouge contre le lâche ennemi aura sans aucun doute la sympathie des travailleurs du monde entier (L'attitude des peuples pendant la crise européenne au mois de septembre dernier semble avoir montré le contraire, NdIR)... En menant la guerre sur le territoire de l'ennemi, nous aiderons le prolétariat à reconquérir sa patrie, à la libérer des griffes des fascistes (sic). La guerre

de l'Union soviétique contre les fascistes sera la guerre la plus juste de tous les temps".

Enfin, pour écarter les derniers doutes possibles, l'organe officiel soviétique déclare sans ambages: "Les bolchéviks ne sont pas des pacifistes."

LA TRAITE DES ENFANTS ESPAGNOLS CONTINUE

L'opinion et la presse mondiale qui prétendent aujourd'hui prendre la défense des victimes de toutes les persécutions, continuent systématiquement à ignorer celle des Soviétiques et celles des "républicains" en Espagne. Elles n'ont aucun mot d'indignation contre le rapt illégal d'enfants espagnols par milliers, transportés par les Soviétiques en URSS.

La "Pravda" du 7 décembre 1938 annonce un nouvel arrivage d'enfants (117 en tout). Le plus jeune n'a que 22 mois. Les organisations du Parti communiste s'en sont saisi, ainsi que les représentants de l'Instruction publique, un groupe de pédagogues espagnols en Russie, etc.

LA REOUVERTURE DU MUSEE CENTRAL ANTIRELIGIEUX A MOSCOU

Le "Sans-Dieu" annonce la réouverture du nouveau Musée central antireligieux à Moscou. Ce musée est considérablement élargi et "perfectionné". Il est destiné à montrer le rôle "nocif" de toutes les religions. ("Sans-Dieu" novembre 1938).

La "Pravda de Lénigrad" du 22 novembre 1938 revient à la charge pour démontrer l'insuffisance de l'action antireligieuse et la nécessité de son développement. L'article est intitulé "Pour une propagande antireligieuse quotidienne militante".

DU 22 AU 29 JANVIER SEMAINE SYNDICALE PATRONALE SOYEZ AUX ECOUTES

UNE ANNEE CORPORATIVE!

Par le R. P. Archambault, S. J.

C'est la période des souhaits.

Aux lecteurs de "L'Ordre Nouveau", aux amis de l'Ecole Sociale Populaire et des Semaines sociales, à tous ceux qui s'intéressent au mouvement de restauration de la société, centré sur la pensée pontificale, que souhaiterions-nous?

Je n'hésite pas un instant. Et aux vœux traditionnels de bonne et heureuse année qu'ils ont déjà reçus, j'ajoute, de toute mon âme: Une année corporative!

Qu'est-ce à dire?

Une année corporative, ce sera d'abord une année de doctrine corporative.

L'idée, dans ce domaine, importe extrêmement. Faute de principes clairs et fermes, les partisans les plus zélés du corporatisme peuvent nuire à sa cause, plus encore qu'ils ne l'aideront.

Sans doute, ici comme ailleurs, il est des modalités d'application, des formes de structure, qui varieront nécessairement suivant les pays. Mais au-dessus de ces adaptations diverses, prévues et admises, domine la doctrine, immuable. Elle comprend quelques notions générales, quelques principes essentiels. Nous diviser sur ces points ou leur accorder peu d'importance, ce serait une erreur regrettable. Il importe que toutes les bonnes volontés, conquises par l'idée corporative, se rallient autour de ces notions, dégagées de tout l'accessoire qui souvent les enveloppe, qu'elles y adhèrent, qu'elles s'en pénètrent, qu'elles les propagent.

Ce fut le premier travail du grou-

pe fondé l'automne dernier. D'aucuns ont trouvés lentes ses opérations initiales. La sagesse exigeait qu'il en fût ainsi. Les hommes qui se sont alors réunis ne pensaient pas tous de la même manière. Ils venaient de milieux professionnels divers, voire de classes différentes. Des juristes voisinaient avec des instituteurs, des industriels avec des ouvriers. Leurs réunions hebdomadaires connurent d'assez vifs débats. Elles se terminaient toujours par une formule nette et pleine, péniblement élaborée parfois, mais qui les mettaient tous d'accord. La discussion avait fait la lumière dans des esprits droits. A la déclaration qu'ils viennent de publier, longuement discutée et mûrie, devraient se rallier tous ceux qui, s'inspirant de la pensée pontificale, désirent l'établissement de l'organisation corporative au Canada. Elle ne touche qu'à des points essentiels, mais elle n'en laisse aucun, croyons-nous, de côté (1).

Etudier, en groupe si possible, cette déclaration; s'assimiler chacun de ses articles; s'en faire les propagandistes: telle est la première tâche que nous souhaitons voir accomplir par nos amis. S'ils répondent à nos désirs, nous aurons vraiment une année de doctrine corporative.

Mais la doctrine ne suffit pas. Année corporative veut dire aussi année de réalisations corporatives.

Il ne faut pas, évidemment, aller trop vite. Bâtit sur des à-peu-près, des confusions, des équivoques, c'est bâtir sur un sable mouvant. L'édifice ne tiendra pas. Il exige le roc d'une doctrine sûre. Mais cette doctrine, plusieurs la possèdent actuellement. Entre autres, des hommes, dont les professions jouissent déjà d'organismes qui rendent assez facile leur transformation corporative.

Notre groupe de Montréal est en relation avec quelques-uns de ces hommes. Il leur demande, à eux et à ceux qui se trouvent dans une situation identique, un effort immédiat et décisif. L'insistance avec laquelle le Pape recommande la corporation en dit long sur sa valeur, sur les bienfaits qu'elle nous apportera. Mais combien restent sceptiques, défiant, hostiles même. Seules des réalisations les convaincront.

L'oeuvre, d'ailleurs, presse. Il faut trouver au plus tôt un moyen efficace de ramener la justice et la charité dans les relations sociales. Autrement, affirme Pie XI, nous ne réussirons pas à éviter la révolution menaçante. Or ce moyen unique, d'après le témoignage de ce même Pontife, c'est la corporation.

Ajoutons que d'autres réformes, d'aspect peut-être plus séduisant, sollicitent à l'heure présente les bonnes volontés. Opposons-leur, si nous voulons garder à la nôtre sa primauté, l'argument des faits.

L'année 1939 ne devrait donc pas se passer sans que quelques professions, favorisées par une lé-

gislation dont s'occupent actuellement nos juristes, se corporatisent. Un premier pas sera la création de syndicats patronaux. La prochaine Semaine syndicale — du 22 au 29 janvier — va s'y employer.

Mais une année corporative implique un troisième et dernier élément: l'esprit corporatif. Cet esprit absent, vains seront tous nos efforts. Nous aurons construit un édifice tout en façade, un corps sans âme.

Cet élément, plusieurs l'ignorent. D'où leurs jugements pessimistes. Qui empêchera, disent-ils, les corporations de verser dans un chauvinisme professionnel, de ne s'occuper que de leurs intérêts, de rejeter les prescriptions embarrassantes de la justice et de la charité? L'Etat? Mais par quel prodige inconnu pourra-t-il faire mieux qu'aujourd'hui? Vous voyez bien, concluent-ils triomphalement, que votre remède n'en est pas un. — Pardon, messieurs, vous oubliez une chose essentielle: que l'organisation corporative est fondée sur la collaboration, qu'elle doit posséder une âme et une morale, que ses chefs auront mission de la maintenir dans ses cadres spirituels.

Aussi faut-il, dès maintenant, faire l'éducation des futurs corporatistes. Cette éducation sociale s'impose dans toutes nos écoles petites et grandes. Elle devrait se donner aussi dans les patronages, les syndicats, les groupements professionnels.

Surtout il faudra préparer et choisir de vrais chefs. Des hommes droits, probes, justes, intelligents, désintéressés, énergiques, charitables. Chaque profession en compte déjà quelques-uns. Ils sont restés presque tous jusqu'ici à l'écart. Qu'auraient-ils pu faire au premier rang, dans l'anarchie des idées et la cohue des ambitions? La discipline corporative leur permettra d'exercer leur influence rénovante. Qu'ils sortent de la foule, appelés par leurs pairs à les guider. L'ère des corporations c'est l'ère des consciences et des compétences. Le règne des faiseurs et des arrivistes sera clos.

Année corporative, année de doctrine, de réalisations, d'esprit corporatifs. Que souhaiter de mieux à notre pays, en cette période de tension sociale et nationale, qu'une telle année? Elle apaisera les querelles, redressera les torts, fera régner la justice et la charité.

"L'Ordre Nouveau".

(1) On peut obtenir cette déclaration, publiée sur un feuillet de quatre pages, en en faisant la demande, accompagnée d'un timbre de deux sous, au secrétariat de l'Action corporative, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

En sympathie avec les rouges

OTTAWA. — En termes à peine voilés, les Union internationales ont demandé au gouvernement du Canada, d'intervenir en faveur de l'Espa-

gne rouge et de la Chine, pour protéger la démocratie et mettre fin aux régimes de terreur des dictatures. Une résolution dans ce sens a été soumise au premier ministre du Canada et à ses collègues par les délégués des unions internationales, à l'occasion de la délégation annuelle de ces unions auprès du cabinet fédéral.



"Je me demande si Paul va appeler ce soir?"



Rêvez-vous parfois durant les longues soirées? Vous demandez-vous si Paul va vous appeler, alors qu'en voyage il vous paraît dix fois plus éloigné qu'il ne l'est en réalité. Et soudain vous entendez la sonnerie du téléphone!



"Allo, Paul! J'attendais justement ton téléphone!"



N'est-il pas agréable d'entendre tout à coup la voix d'un être cher, que l'on sait absent, loin de soi? Quand le téléphone vous l'apporte, vous éprouvez de la joie à l'idée que quelqu'un pense à vous et vous le prouve en vous appelant par l'interurbain.



Et Paul dit: "Seulement 65¢!"

Les gens qui emploient le service interurbain sont toujours surpris de la modicité de son coût. Classés dans la catégorie des petites dépenses, comme le cinéma, les cigarettes, la buanderie, etc., les appels téléphoniques interurbains n'affectent guère votre bourse — mais ils causent toujours du bonheur.

L'INTERURBAIN coûte si peu!

L'appel de Paul coûte seulement 65c, bien qu'il fût à 200 milles de distance. En profitant du tarif de nuit, aussi en vigueur toute la journée du dimanche, et en plaçant vos appels "de station à station", vous pouvez parler très loin pour très peu.



Toussez-vous?

SOUFFREZ-VOUS DE RHUME A L'ETAT CHRONIQUE

Prenez le sirop CREOMEL connu depuis plusieurs années, le sirop CREOMEL, vous débarrassera de ce rhume.

Pour toux, rhumes négligés, bronchite chronique, toux rebelles, asthme.

Combat ou évite les complications pulmonaires de la grippe et de la coqueluche.

Le Sirop CREOMEL donne des résultats là où d'autres préparations ont échoué.

PRIX .50 .90 et \$1.50 la bouteille, poste payée

DEPOSITAIRE

PHARMACIE GRANGER

Tél.: 30

Maskinongé

PAGE AGRICOLE

La vie coopérative

CONSIDERATIONS SUR LES COURS A BESTIAUX (suite)

Il ne faut pas oublier que ce sont les cultivateurs qui vendent sur le marché public qui aident ceux qui n'y vont pas à obtenir les prix obtenus ailleurs. Car sans les prix établis sur le marché et publiés ensuite, ceux-ci se verraient obligés d'accepter ce qu'on leur offrirait sans pouvoir se rendre compte de la pleine valeur de leurs animaux. Prenons par exemple, le cas des agneaux qui se sont vendus cet automne, 7% pendant dix semaines de suite. Si ce prix a prévalu aussi longtemps, c'est à cause de la concurrence qui existait sur le marché entre trois principaux acheteurs, et les vendeurs en ont profité pour maintenir le prix à ce niveau. Or les cultivateurs qui ont bénéficié d'un prix aussi avantageux en dehors du marché ne doivent à ceux qui ont dirigé leurs agneaux vers les cours à bestiaux. Sans quoi les abstentionnistes auraient bien pu être payés à un prix moindre.

La même chose se produit encore dans le cas des porcs. Il est vrai que ceux qui les expédient par camion au marché ont à déboursé 8¢ par tête pour les frais de cours et 20¢ pour la commission, mais ils ont le privilège de pouvoir les offrir à plusieurs acheteurs et de vendre au plus haut enchérissable. Il nous semble que ce déboursé de 28¢ par porc est assez bien compensé par l'avantage de pouvoir choisir entre plusieurs acheteurs et d'obtenir le plus haut prix possible. D'autre part, si le producteur n'a devant lui qu'un seul acheteur, comme c'est toujours le cas en dehors du marché, il n'a d'autre recours que d'accepter l'offre qu'on lui fait. Il se trouve donc, dans une position moins avantageuse que l'acheteur. Si au lieu d'être livrés par camion, les porcs sont expédiés par wagon les charges de vente ne sont plus les mêmes; aussi, dans ce dernier cas, les frais de cours sont de 6¢ par tête au lieu de 8¢ et la commission est de \$10 par wagon et non de 20¢ par tête. Ici, il est à noter que les porcs arrivant par chemin de fer perdent souvent beaucoup de poids en cours de route. Il est donc à propos de les soigner pour leur faire récupérer une partie de la diminution qu'ils ont subie en transit. Dans ce cas, l'expéditeur a tout à gagner. Bien qu'il lui faille payer la nourriture (2¢ la livre) si les porcs font un gain de 10 livres et que le prix soit de 10¢ la livre, comme c'est le cas actuellement, il réalise donc, en les vendant, un profit de 8¢ la livre sur la pesanture qu'ils ont gagnée après avoir été nourris et abreuvés. Ce sont là autant d'avantages tangibles, capables d'inciter les producteurs à écouler leurs produits sur le marché public.

Au cours des quelques remarques que nous avons faites sur les parcs à bestiaux, nous ne prétendons pas avoir couvert le sujet complètement, comme nous l'aurions désiré, car il y a certes plusieurs points qui auraient mérité un développement plus étendu.

J.-E. BISSON.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

Depuis quelques jours, notre marché au beurre a été la vedette de nos marchés des denrées alimentaires.

Bien qu'à la fermeture de la semaine précédente les prix en cours manifestèrent une plus grande fermeté, il était assez difficile de prévoir une hausse de prix aussi remarquable et soudaine.

L'annonce d'une avance de prix assez prononcée sur les marchés d'outre-mer ne tarda pas à donner un regain de confiance à nos détenteurs qui, par la suite, au lieu de liquider librement s'empressèrent de restreindre leurs offres; en plus une demande plus active pour besoins immédiats et même pour approvisionnements futurs furent les principaux facteurs qui contribuèrent à raffermir les prix.

Selon les statistiques émanant du Gouvernement Fédéral, les stocks préliminaires démontrent, au 1er janvier, un surplus encore substantiel comparativement à l'an dernier à pareille date. Toutefois, la fermeté actuelle des marchés d'outre-mer est de nature à créer une atmosphère plus optimiste sur notre marché domestique.

Au cours de l'avant-midi, le 9 janvier, les prix du beurre No. 1, Pasteurisé d'herbe reclassifié variaient de 22% à 22% la livre et le beurre frais de 22% à 22% la livre.

FROMAGE:—

La demande domestique est limitée. On rapporte, cependant, une plus grande activité pour l'exportation et les prix demeurent fermes au niveau de 10% à 11% la livre pour les arrivages courants.

VOAILLES VIVANTES:—

Les arrivages sont actuellement très limités et avec une bonne demande, les prix se maintiennent fermes.

VOAILLES ABATTUES:—

Maintenant que la période des fêtes est terminée, la demande est plus modérée, mais avec des arrivages moindres il fut possible de soutenir les prix.

OEUPS:—

Montréal et Québec

Ainsi que pour la semaine précédente, ce marché a été faible.

Les arrivages courants dépassèrent la demande et afin de s'en départir, les détenteurs furent obligés d'accepter une autre diminution de prix variant de 2¢ à 6¢ la douzaine suivant les différentes catégories.

VEAUX ABATTUS:—

Montréal et Québec

Demande légèrement améliorée et prix un peu plus fermes.

PORCS ABATTUS:—

Montréal et Québec

Ce marché s'est raffermi davantage et une autre hausse a été enregistrée dans les prix.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 9 janvier, 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Select	(1)	(2)
190—230 lbs	10.00	10.15
Prime	\$1.00	
Bacon 180 230 lbs	10.00	10.15
Boucher 160 à 240	9.50	9.65
Léger 120 à 160	9.50	9.65
Lourd 240 à 270	9.50	9.65
Ext. Lourd 270 et plus	9.00	9.15
Truies	7.50	8.25
Abattus	13.65	

VEAUX DE LAIT:—

Choix	11.00	11.50
Bon	10.00	10.50
Moyen	9.00	9.50
Commun	7.00	8.00

VEAUX DE CHAMPS:—

Bon	4.25	4.50
Moyen	4.00	4.25
Commun	3.50	4.00

MOUTONS:—

Bon	4.00	4.50
Commun	2.50	3.50
(1) Nourris et abreuvés		
(2) Par camion		

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Bons	8.00
100 lbs ou plus	6.00
Communs	6.00
Non castrés	6.00

VACHES:—

Choix	4.75	5.00
Bonne	4.25	4.50
Moyenne	3.50	4.00
Commune	2.75	3.25
Très Com.	2.00	2.25

TAUREAUX:—

Choix	5.00	5.25
Bon	4.25	4.50
Moyen	4.00	4.25
Commun	3.25	3.50

BOUVILLONS:—

Choix	7.00	7.25
Bon	6.50	6.75
Moyen	6.00	6.50
Commun	5.00	5.50
Com. Lég.	4.00	4.50

TAURES:—

Choix	5.50	6.00
Bonne	5.00	5.50
Moyenne	4.00	4.50
Commune	3.00	3.50

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 7 janvier 1939

POULES VIVANTES:—

A—5 lbs et plus	19¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	15
COQS	12

Volailles Vivantes - Poulets à rôtir

(GRIS)

A—6 lbs et plus	20¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	18
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13

(ROUGES)

A—6 lbs et plus	19¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	17
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	15
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs	12

N. B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Bons	14 1/2¢
Moyens	13 1/4
Communs	11 1/4

OEUPS:—

A—(Gros)	27¢
A—(Moyens)	25
B—	23
POULETTES	24
C—	21

JEUNES DINDES ABATTUES:—

A	25¢
B	23
C	21

OIES ABATTUES:—

A	19¢
B	17
C	14

Lapins vivants 5 lbs et plus	la livre	10¢
Pigeons vivants le couple		15

POULETS ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus	25¢
A—6 lbs et plus	24
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	23
B—6 lbs et plus	22
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	21
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20

POULETS ABATTUS:—

(Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus	24¢
A—6 lbs et plus	23
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	22
B—6 lbs et plus	21
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	20

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	19
C—6 lbs et plus	18
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs	17
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	15

POULES ABATTUES:—

(Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus	22¢
A—5 lbs et plus	21
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs	19
B—5 lbs et plus	19
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	18
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs	17
C—5 lbs et plus	16
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	15
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	14

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE

Montréal et Succursale de Québec
Semaine finissant le 2 janvier 1939

BEURRE FRAIS:—

No. 1. Pasteurisé	21 1/2%
No. 1. non pasteurisé	20%
No. 2.	20%

* * *

TRES IMPORTANT:— Aucune commission ou frais d'emmagasinement à déduire de nos prix de remise de beurre.

Pour Acheter à Bon Marché
Allez au Nouveau Magasin

J.-A. Lussier
St-Barthélemi

Dans le bloc de M. Jacques Morand.
Mon stock consiste en Marchandises
Sèches, Chaussures, Etc., Etc., et
qui sera vendu à 25 et 30% moins
leur marché que le régulier.

BIENVENUE A TOUS.

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

Le médecin de campagne: Prends un bon coup, Lit!
on a dix mille à faire pour revenir!



10 ONCES

90c

26 ONCES

2.00



gin de Kuyper

40 ONCES

2.80

MAISON FONDÉE EN 1695

64ème anniversaire générale de La Banque Canadienne Nationale

L'actif s'établit à plus de \$150,000,000, soit le chiffre le plus élevé depuis 1929 — Les dépôts excèdent \$130,000,000, ce qui constitue un record — Les prêts sont aussi en augmentation.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le lundi 9 janvier, la 64ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1938, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, révèle de nouveaux progrès.

Les bénéfices ressortent à \$1,001,792, à rapprocher de \$983,775 en 1937. Il y a lieu de déduire de cette somme la provision pour les impôts fédéraux et provinciaux, soit \$161,551, et la contribution au fonds de pension du personnel, dont le montant, de \$50,000 qu'il était en 1937, a été porté à \$60,000. Les bénéfices nets, s'élevant à \$780,241, ont été répartis comme suit: dividendes, \$560,000; amortissement des immeubles et du mobilier, \$90,000; versement à la Province de Québec (14 George V, ch. 3), \$125,000. Le compte Profits et Pertes accuse un solde créditeur de \$240,265, en regard de \$235,024 au 30 novembre 1937.

Les dépôts, en progression de \$3,624,758, forment une somme de \$130,621,440. Les dépôts d'épargne ont augmenté de \$104,311,573 à \$107,624,973, ce qui constitue un record.

L'actif de la Banque s'établit à \$150,892,628, soit le plus fort total qu'il ait atteint depuis 1929. Les disponibilités de caisse se chiffrent par \$20,824,464, et sont l'équivalent de 15.14% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable s'élève à \$78,031,207, soit 56.73% du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes, en augmen-

tation de \$3,305,159 depuis un an, forment un total de \$48,798,310. La somme des placements de la Banque, consistant surtout en valeurs à court terme de grande classe, s'élève à \$51,447,274.

L'augmentation des prêts de la Banque, a fait observer M. St-Pierre, révèle que celle-ci "a eu l'avantage de servir plus activement l'agriculture, le commerce et l'industrie. Elle a aussi augmenté, d'une façon très appréciable, ses petits prêts aux particuliers, à qui elle réserve toujours le meilleur accueil. Si la Banque Canadienne Nationale a vu s'accroître la somme de ses prêts, c'est que la clientèle a sollicité davantage son concours. Si évidente que soit cette vérité, il n'est peut-être pas superflu de la rappeler, puisqu'on entend parfois soutenir que les banques peuvent créer du crédit à discrétion. La vérité, c'est que, d'une part, elles ne peuvent prêter que dans la mesure où le public veut bien emprunter et, d'autre part, dans la mesure où les actionnaires ont fourni du capital et les déposants, leurs épargnes. Ce que les banques canadiennes ont créé, c'est leur réputation, qui leur vaut la confiance générale qu'elles n'ont jamais cessé de mériter, même aux pires moments de la période de dépression que le monde a traversée".

M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué, a fait une analyse de la situation générale et a conclu en ces termes: "Les prévisions, toujours difficiles, le sont peut-être plus que jamais au seuil de cette nouvelle année. L'apaisement politique qui est sorti des entretiens de Munich est loin de présenter un caractère définitif. Les événements d'Extrême-Orient sont susceptibles d'avoir sur le monde occidental des conséquences dont il est encore impossible de mesurer l'étendue. La reprise des affaires aux Etats-Unis, qui n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis le milieu de l'année dernière, tient, en partie du moins, à des injections massives de fonds publics dans l'économie du pays. Il y a cependant lieu d'espérer que l'impulsion ainsi donnée amorcera l'initiative privée, seule capable d'assurer à la vie économique un cours normal et régulier. D'autant plus que les accords de Washington, qui modifient très sensiblement la politique commerciale des Etats-Unis, devraient exercer sur ce pays une influence favorable.

Si les événements de l'extérieur sont propices à une certaine reprise du commerce international, le Canada sera mieux que jamais en mesure d'en profiter. Les progrès réalisés dans la mise en valeur de nos ressources minérales, de même que le développement de l'industrie manufacturière, confèrent à l'économie canadienne une stabilité que la richesse agricole seule, tout importante qu'elle est, ne saurait lui assurer. Divers indices paraissent justifier l'espoir que l'année qui commence verra la reprise du mouvement de rétablissement des affaires qui s'était interrompu l'an dernier. Tout en observant les règles de prudence qui s'imposent pendant une période d'incertitude comme celle que nous traversons, il est permis d'envisager l'avenir avec confiance."

Les actionnaires, après avoir adopté une motion de félicitations à l'adresse des administrateurs et du personnel de la Banque, ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit: M. le sénateur J.-M. Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque; sir George Garneau et M. Ch. Laurendeau, c. r., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, Auguste Desjardis, c. r., et C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. Jacob Nicol et M. Leo G. Ryan.

Soulagement rapide de la TOUX RAUQUE DUE AUX RHUMES



Mettez un petit morceau de Vicks VapoRub sur votre langue, et laissez fondre. Sentez comme le médicament baigne les muqueuses irritées, tandis que le VapoRub fondu coule lentement dans votre gorge—apportant un soulagement bienfaisant—là où vous le voulez—quand vous le voulez. Ensuite, faites fondre une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Aspirez pendant quelques minutes les vapeurs médicamenteuses. Tandis que ces vapeurs pénètrent dans les voies respiratoires irritées, elles détachent les mucosités et apaisent la toux. Vous serez enchanté du soulagement.



Paysana de janvier

Pour son premier numéro de l'an, PAYSANA s'ouvre sur une version en prose rythmée du "Notre Père", par Françoise Gaudet-Smet qui après, dans son éditorial, nous mène des mages aux ouvrières villes, aux femmes des colons. Et l'on revient près de la crèche, où durant tout janvier il fait bon de s'attarder.

Germaine Guèvremont apporte un fort beau récit: "La Fille de De-Froi"; et un article signé Rémi Doré, présentant le recueil "Chansons du Vieux Québec" est un véritable poème à la gloire de la chanson.

"A l'école du rang" de l'abbé A.

Gill, directeur-fondateur du Foyer Ste-Thérèse, les lettres de ses institutrices, l'article du R. P. Romain Légaré, sur "Le métier"; tout cela garde à PAYSANA son atmosphère ruralisante.

Avec illustrations appropriées, un article de Marcelle Gauvreau sur les Noix et les Noyers; la suite du conte en illustrations d'Odette F. Vincent sur les insectes, des pages de cuisine, de médecine, de modes; des modèles de tapis à crocheter, des serviettes de table pour tisser à la maison, mitaines à patron, gilet de lit, etc. Et PAYSANA reste la revue par excellence, indispensable à la femme de chez nous. On s'y abonne pour un dollar par an à case postale 25 — Montréal. Numéro-échantillon gratuit.

AVIS AUX FILEUSES.

Toutes les femmes qui savent filer le lin sont priées d'envoyer immédiatement leur nom et leur adresse à Mme Françoise Gaudet-Smet, case postale 25 — Montréal.

Ile Dupas

RESULTAT DES CONCOURS DE DECEMBRE

8e Année. — Michelle Sylvestre \$6.5 p.c. 7e année. — Rita Fernet 75 p.c. 6e année. — Cécile Farly 90 p.c. 5e année. — Albertine Courchesne 75.5 p.c. 4e année. — Marguerite Drainville 86 p.c. 3e année. — Gilles Sylvestre 89 p.c. 2e année. — Suzanne Guertin 78.5 p.c. 1ère année. — Judith Fernet. Classe enf. — Thérèse Rochette.

VA ET VIENT:

M. et Mme Antoni Dandonneau chez M. Victor Sylvestre.

Exigez le LIPTON LE THÉ LE PLUS RICHE ET LE PLUS SATISFAISANT INFUSEZ-LE SELON VOTRE GOÛT IL NE SERA JAMAIS INSIPIDE

THE LIPTON Le thé au goût parfait

ETIQUETTE ROUGE ETIQUETTE ORANGE ETIQUETTE JAUNE

Mlle Lucienne Richard à Crabtree Mills chez ses parents pour le jour de l'An.

M. et Mme Laurendeau de Joliette, et leurs enfants, chez Mme Vve Alfred Courchesne.

Mme Ls.-Victor Sylvestre chez M. Arsène Farly.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

Tél.: 126

Dr Gérald Gervais
MEDECIN

Tel.: No 115

Dr G.-H. Pagé
CHIRURGIEN-DENTISTE
49 de Frontenac, Berthierville.
(Voisin du Manoir)

MAURICE BRETON
avocat

Le lundi après-midi de 2 à 5 hres p.m. à l'étude du Notaire J.-A. Boivin
Berthierville

AVILA ROULEAU
notaire

Sequestre officiel...
Bureau: Résidence:
88 Frontenac, Hôtel du Canada
Tél. No. 119 Tél. No. 14

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908
Expert-comptable licencié et agréé
"Chartered Accountant"
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
685, Avenue VIGER, MONTRÉAL



GRATIS

Set de table ou le cadeau de votre choix parmi 100 belles primes tels que: Montres, marmites, coutellerie, draps, soie, coton, projecteur, musique, miscel, set de toilette, canif, etc. Ces primes sont données aux personnes qui vendent ou qui achètent directement chez nous leurs graines de Jardin au BAS PRIX de 5 cts le paquet.

Demandez les graines dont vous avez besoin, ou 60 paquets pour vendre, ou le catalogue.

L'Union des Jardiniers Enrég.
1 rue Victoria, LEVIS, Qué.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1938

PASSIF

Envers le public:

Billets en circulation.....	\$ 5,223,209.00
Dépôts.....	132,204,197.97
Divers.....	1,080,115.27
	<u>\$138,507,522.24</u>

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	12,385,105.27
	<u>\$150,892,627.51</u>

ACTIF

Disponibilités de caisse.....	\$ 20,824,463.56
Obligations et actions.....	51,447,274.31
(comptées au-dessous du cours du marché)	
Prêts à demande.....	5,759,469.21
(sur titres dont les cours présentent une ample marge)	
Prêts et escomptes et avances aux Provinces et aux Municipalités.....	63,737,828.00
(après provision pour créances douteuses)	
Immeubles, créances hypothécaires et divers.....	9,123,592.43
(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	
	<u>\$150,892,627.51</u>

COMPTE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au 30 novembre 1937.....	\$ 235,024.19
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1938.....	\$1,001,792.15
A déduire:	
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux.....	\$161,551.33
Fonds de pension du personnel.....	60,000.00
	<u>221,551.33</u>
	780,240.82
	<u>Total..... \$ 1,015,265.01</u>

Réparti comme suit:

Dividendes.....	\$ 560,000.00
Amortissement des immeubles et du mobilier.....	90,000.00
Trésorier de la Province de Québec (14 Georges V, ch. 3).....	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1938.....	240,265.01
	<u>\$ 1,015,265.01</u>



**PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BERTHIER.**

AVIS PUBLIC est par les présents donné par le soussigné, secrétaire-trésorier du conseil municipal de la Ville de Berthier, que les terrains et immeubles ci-après décrits seront vendus par encan public, au palais de justice de la Ville de Berthier, MERCREDI, le premier jour du mois de mars prochain, 1939, à dix heures du matin, à défaut du paiement des taxes municipales, scolaires et intérêts avenus, dus sur iceux, avec tous les frais accourus, à moins que le tout ne soit payé avant la vente.

1o — Comme appartenant à Succession Alma Bellemare.
a) Un terrain situé en la Ville de Berthier, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement pour la dite ville de Berthier, comme étant partie du lot numéro TRENTE-QUATRE (no 34) ainsi borné: au N.O. par le No 31; au S.E. par la rue de Frontenac; au S.O. par les Nos 31 et 33 et au N.E. par le No 35; mesurant quarante pieds de front sur deux cents pieds de profondeur, soit une superficie de huit mille pieds carrés; avec une maison et autres constructions dessus érigées;

b) Un autre terrain situé au même lieu, connu et désigné au susdit cadastre de la ville de Berthier comme étant une partie du lot numéro TRENTE-ET-UN (ptie de 31), cette portion du lot No 31 est situé à la profondeur des lots Nos 32 et 33 et comprend toute la partie comprise et existant depuis les dits lots Nos 32 et 33 à la profondeur des lots No 28 et 34 situés de chaque côté de la dite partie du lot No 31; laquelle portion de terrain est ainsi bornée: en front par les lots Nos 32 et 33; à la profondeur à partie du lot No 31 appartenant à Octave Parent ou représentants; d'un côté, nord-est, au No 34 ci-dessus désigné; et de l'autre côté, sud-ouest, au No 28.

Taxes municipales	\$112.21
Intérêts	14.22
Taxes scolaires	43.95
Intérêts	1.62
Total	172.00

2o — Comme appartenant à Joseph Ernest Fredette. Un terrain situé en la Ville de Berthier, connu et désigné au cadastre officiel pour la dite Ville de Berthier, sous le numéro DEUX CENT VINGT-ET-UN (No 221) avec une maison et autres dépendances dessus érigées.

Taxes municipales	\$304.60
Intérêts	35.01
Taxes scolaires	95.40
Intérêts	3.95
Total	438.96

DONNE A BERTHIERVILLE, ce cinquième jour du mois de janvier mil neuf cent trente-neuf.
(Signé) Théodore Gervais, sec-trés.

St-Ignace

NOTES MENSUELLES DE DECEMBRE, ECOLE No. 3

5e année. — Jacques Mousseau 89.4 p.c.; Jacques Dumontier 84 p.c.
3e année. — Maurice Soulière 87 p.c.; Noëlla Savignac 85.2 p.c.; Jeanne d'Arc Savignac 85 p.c.
2e année. — Pierrette Sylvestre 91 p.c.; André Dumontier 84 p.c.; Flore Savignac 83.2 p.c.
1ère année. — Alice Fernet 90 p.c.; Claude Dumontier 88 p.c.
Classe enfantine. — Denise Sylvestre T. B.; Denise Laferrrière T. B.; Aimé Fernet T.B.
Anita Champagne, Inst.

DECES:—

Le 1er janvier au soir, après une longue maladie, s'éteignait Mme Joseph Gadoury (Florida Plante). Nos sympathies à la famille.

MARIAGE:—

M. Emmanuel Guévremont de cette paroisse à Mlle Antonia Guévremont de Sorel. Nos meilleurs vœux.

DEPLACEMENTS:—

M. Jean-Louis Chevalier de Montréal chez M. Louis Chevalier.

Mme Ernest Jasmin de Joliette chez son frère M. l'abbé Mathias Piette.

Mlle Adeline Chevalier de Montréal chez M. Philippe Chevalier.

M. Joseph Cardin de Berthierville chez M. Eugène Plante.

M. Jean-Marie Valois, Mlles Thérèse et Simone Valois à Notre-Dame de Lourdes.

Mme Omer Guévremont de St-Cyrille de Wendover chez M. Laurent Laforest.

M. et Mme Lionel Latour de St-Joseph de Sorel, chez M. Xavier Hérard.

Mlle Bernadette Valois de Sorel, chez M. Edouard Valois.

M. Wellie Courchesne chez M. Léopold Plante.

Mme Roméo Massé et ses fillettes à Ste-Victoire.

M. Wilfrid Valois et sa famille à Sorel.

Mlle Louisiane Guévremont des Etats-Unis, chez M. Elphège Latour.

M. Elzéar Cournoyer de St-Joseph de Sorel, chez M. Louis Cournoyer.

M. et Mme Rémi Courchesne chez M. Rémi Farly et M. Georges-E. Courchesne.

M. et Mme Gilbert Plante chez M. Paul Courchesne.

M. et Mme Donatien Parenteau de Yamaska chez Mme Aldéric Guertin.

M. et Mme Lucien-Henri Plante à Ste-Mélanie.

M. et Mme Eddy Dupuis de Berthier chez M. Paul Ethier.

M. et Mme Armand Laprade chez M. Pierre St-Martin.

M. et Mmes Louis et Eugène Richard à St-Cuthbert.

M. Bernardin Courchesne et Mlle Jeanne d'Arc Courchesne, chez M. Cuthbert Laforest.

M. et Mme Wilfrid Plante chez M. Alphonse Casaubon de l'Île Dupas.

M. et Mme Wilfrid Déry chez M. Joseph Barthe.

M. Armand Massé et sa famille chez M. Louis Massé.

Mlle Yvette Lambert chez M.

Agents demandés

"Faites gros salaire. Soyez en affaires pour vous-même. Vendez thé, café et 200 autres produits JITO dans territoire réservé. OFFRE D'ES-SAI de 30 jours; aucun risque. Ecrivez pour détails complets: COMPAGNIE JITO LTEE, 1031 Dorchester Est, Montréal.

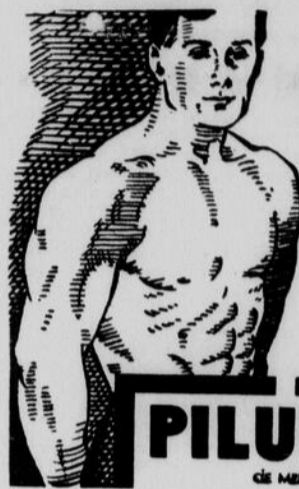
VENREDI ET SAMEDI

A L'ETUDE DU NOTAIRE J.-D. GIROUX

(au Palais de Justice)

Eme. Lacroix

AVOCAT



SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

Faiblesse COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
ÉPUISEMENT MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES
PILULES MORO

CIÉ MÉDICALE MORO 1564, St-Denis, Montréal

Joseph Gadoury.

M. et Mmes E. Déry, Aimé Dan-donneau et Philibert Chevalier chez M. C. Courchesne.

un cercle de sécurité, auquel la Ligue fournira gratuitement et régulièrement le matériel nécessaire à son fonctionnement.

Le but principal du cercle paroissial de sécurité, comme l'explique un fascicule transmis aux curés, est de coordonner les efforts qui s'accomplissent dans chaque paroisse pour la sécurité: prévention des incendies, des noyades, des accidents de la route, de l'industrie, du foyer, de la ferme, création et maintien d'une atmosphère de prudence, coopération avec les œuvres d'hygiène et de santé, enseignement des premiers soins aux blessés, collaboration avec les autorités compétentes et les personnalités influentes susceptibles d'aider à la réalisation de tous les projets visés.

Ligue de Sécurité

Pour réaliser une meilleure diffusion de sa propagande contre les accidents, la Ligue de sécurité de la province de Québec a commencé aujourd'hui d'organiser dans toutes les paroisses des filiales, avons-nous appris aux bureaux de la ligue, à Montréal, de la bouche de M. J.-Denis Perrault, vice-président de cette société, en charge des relations extérieures.

De cette façon, les citoyens du Québec pourront profiter plus amplement du travail d'éducation qui s'accomplit en vue de la conservation du capital humain.

Plus de mille lettres circulaires, accompagnées d'un feuillet explicatif et d'une reproduction réduite du parchemin adressé aux affiliés, sont envoyées cette semaine à nos curés, pour qu'ils se rendent compte de la nécessité d'activer parmi leurs ouailles l'œuvre sécuritaire et de la faciliter d'organiser dans leur paroisse

REGULAR PAINS

No longer need the calendar dictate to you. There is freedom from pains and aches and a fevered condition for girls and women who use

DR. CHASE'S
PARADOL

**Les Lithinés
du Dr Gustin**

Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.
Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces contre

Acide Urique Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinée Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

La Cie Canadienne des Agences Modernes — 6614, rue DELORIMIER.

Situé en plein milieu du centre des affaires
Château Tourist Rooms

vous offre
de très belles chambres, meubles modernes,
avec eau chaude et froide



et plus
1272 rue St-Denis
coin Ste-Catherine
Montréal

Pour Vous

DEDOMMAGER

EN CAS DE MORT — D'ACCIDENT

OU

D'INCENDIE

AVISEZ

Paul Poirier

COURTIER D'ASSURANCE

Berthierville

TEL.: 87

NOTRE FEUILLETON

VOUS LUI RENDREZ UNE MAMAN

Roman de Pierre Lavour

(suite)

Furieux, il l'était doublement; moins peut-être de voir s'évanouir son espoir de mariage avec Lina Darthois que d'être obligé de s'avouer qu'il n'avait même pas le droit d'en vouloir à la jeune femme pour cette cruelle déconvenue.

"C'est vrai! se disait-il à part soi. Elle ne m'a rien promis, et je ne lui ai demandé aucun engagement... Toute la faute est à moi, qui étais assez naïf pour espérer que la reconnaissance des services rendus et du dévouement volontaire ferait pencher la balance en ma faveur..."

"Imbécile que j'étais! Comme si l'on pouvait compter sur le cœur des femmes!... Il faut être bien stupide ou bien fou pour se fier à leur générosité ou à leur bonne foi... Pas un atome de franchise chez ces

êtres-là!... Car enfin, celle-ci, qui ne m'a rien promis, a trouvé quand même le moyen de me tromper en me laissant espérer.

"Elle m'aurait dit: Vous arrivez trop tard. Je ne suis plus libre, mon cœur est pris... Je n'aurais eu qu'à m'incliner, à m'en aller, et à chercher une autre richarde... Mais elle n'a pas eu le courage de déclarer la vérité. Elle a préféré laisser courir... et me faire marcher..."

Ainsi monologuait-il, en se laissant choir dans le fauteuil de velours rouge, passablement élimé, de la chambre d'hôtel médiocre et triste où il abritait son mince bagage et ses immenses déboires.

Oui, cette belle dame l'avait fait marcher, outrageusement marcher. Elle s'était impudemment moquée de lui, puisque, aussi bien et de

son propre aveu, elle ne l'aimait pas et ne l'eût jamais accepté pour mari!

"Ça, se disait Letors en serrant les poings, c'est de l'hypocrisie et de la perfidie. Il faudra qu'elle me le paie!"

Quant à André Nerville, depuis une heure, il n'était plus, aux yeux de Letors, que le rival, d'autant plus haï qu'il est heureux, d'autant plus abhorré qu'il est triomphant. Celui-là, il fallait l'abattre ou le réduire à merci, mais de toute manière, l'éliminer.

Non seulement pour le punir d'avoir marché sur les brisées de Fernand Letors, mais pour le contraindre à s'effacer devant lui.

Car il ne s'agissait pas uniquement de vengeance. Il s'agissait surtout de sauver l'avenir, un avenir tout proche, que de son nom d'homme on appelait:

Spayer!

Ce que le malheureux client de ce terrible usurier devait forcément traduire ainsi:

— Il faut que j'épouse Lina, ou je suis perdu!

Mais comment forcer une femme à vous épouser si elle s'y refuse parce qu'elle en aime un autre?

Letors calcula que cette opération peut se faire en deux temps:

1. Réduire cet autre à renoncer à la femme convoitée et qui l'aime;

2. Le tenir en otage, obligeant ainsi la femme récalcitrante à céder, pour sauver celui qu'elle aime, à celui qu'elle n'aime pas, et à épouser le second pour épargner des malheurs au premier.

Ce n'est pas très moral, comme vous le voyez. Mais, allez donc demander de la moralité à un garçon perdu de dettes, traqué par douze huissiers, harcelé par trente fournisseurs, et poussé, l'épée dans les reins par le plus implacable des créanciers au cri de:

— La réussite ou la prison! Le succès ou le déshonneur! La fortune ou la mort!

Fernand Letors n'avait plus à résister, s'il voulait conjurer le péril menaçant et briser le cercle de fer qui se resserrait de jour en jour autour de lui.

Aussi n'hésitait-il plus! Prêt à jouer le tout pour le tout, il allait livrer bataille, assuré d'être vainqueur.

Car il avait un but; il avait un plan et il possédait les moyens, ou plutôt, le moyen de réaliser ce plan. Quel moyen?

L'enfant! L'enfant enlevée par la grand-mère, si passionnément recherchée par le père et la marraine, l'enfant perdue qu'il s'agissait de retrouver.

"Moi seul sais où elle est, pensait orgueilleusement Letors. Tant que je n'ai pas livré ce secret, je suis le maître de la situation. Or, comme j'entends bien le rester..."

Il se releva, les yeux brillants avec un sourire de défi.

L'instant d'après, il descendait au petit café attenant à son hôtel, s'installait à une table au fond de la salle, et demandait au garçon de service un verre de porto et de quoi écrire.

L'horloge marquait alors onze heures trois quarts. Letors écrivit jusqu'à midi et demi, posément, pesant ses phrases, avec un visible effort de concentration.

Ayant achevé sa longue lettre, il la relut soigneusement et la plaça sous enveloppe. L'adresse une fois mise, d'une grande écriture appliquée, il rappela le garçon de salle pour régler sa consommation, et se fit indiquer le chemin du bureau de poste.

Il en revint une demie heure plus tard, l'air tout à fait rasséréné et content, puis il commanda son déjeuner. Tout en mangeant d'excellent appétit, il songeait non sans un mouvement de galeté intérieure, comme quelqu'un qui prépare une excellente farce:

— Les deux tourtereaux m'attendent pour demain soir. Mais moi, je m'accorde quarante-huit heures de

repos complet, et je ne ferai mon apparition qu'après demain, tout à la fin de la soirée.

De la sorte, ils passeront une bonne journée dans l'huile bouillante, à se demander si je leur ai fait faux-bond; et ce sera un petit avant-goût du châtiement que je leur réserve.

Pendant ce temps, Mme de Bury aura le loisir de s'envoler avec sa proie vers la nouvelle destination que je lui indique, et quand on croira la tenir... Va t'en voir s'ils viennent, Jean! Ah! leur mariage n'est pas pour demain!

Il eut un rictusardonique qui, retroussant sa lèvre, découvrit ses dents blanches et pointues de jeune loup gamélique se réjouissant à la pensée de bientôt mordre dans la chair pantelante de quelque victime de choix.

XIV

Dans l'huile bouillante... avait dit Letors.

Si jamais une métaphore dépeignait bien la réalité, ce fut certes, celle-là.

Impatients comme ils l'étaient d'avoir des nouvelles précises de l'enfant qu'ils s'étaient donné à tâche de retrouver, André et Lina, après une nuit coupée de réveils fréquents, avaient quitté de bon matin leurs lits insomnieux, sous le coup de ce besoin fébrile d'agir, ou tout au moins de bouger, comme pour presser les heures, que met en nous l'approche d'un événement ardemment désiré et longtemps attendu.

Et durant toute cette journée, ils s'étaient épuisés à tuer le temps, comme on dit, pour ne pas constater la lenteur désespérante des heures.

Absorbés qu'ils étaient dans la même et unique pensée, ils n'éprouvaient de goût à rien et subitement devenus taciturnes, ils passaient de longs moments de mutisme total, sans même s'entre-regarder, les yeux perdus dans la vague d'un invisible lointain.

Ce fut l'un de ces silences prolongés que Lina rompit, en prononçant dans un soupir:

— Voyez donc comme il est compliqué ce Letors. S'il nous avait seulement dit où se trouve Emmeline, nous aurions eu plus de force et de tranquillité pour attendre son arrivée à lui.

— Peut-être a-t-il craint que nous le devancions, que nous ne reprenions sans lui l'enfant à sa grand-mère, le frustrant ainsi de la gloire de sa découverte.

— C'est possible, acquiesça la jeune femme. Mais je pense surtout que c'est un esprit imprécis et peu pratique. Tenez, par exemple: il s'annonce pour aujourd'hui, dans la soirée. Peut-on être plus vague? Qu'est-ce qu'il entend par la soirée? La soirée, cela va de cinq heures à minuit. Je pense que c'est une belle marge!

— En effet! approuva l'ingénieur. Les horaires de chemin de fer ne manquent pas à Paris. Sachant l'heure de son départ, il lui était facile de nous fixer sur celle de son arrivée...

— Et dire qu'il n'est encore que dix heures du matin! soupira Lina, avec un désespoir comique.

André ne put s'empêcher de rire, et mettant un baiser au front de sa fiancée:

— Ma chérie, observa-t-il sérieusement, en ce moment, nous ne sommes guère raisonnables. Ce ne sont pas nos récriminations qui changeront quoi que ce soit à ce qui est. Puisque nos plaintes ne feront pas avancer les horloges, mieux vaut ne pas les regarder trop souvent, et nous distraire de notre mieux en attendant ce soir... Sortons un peu, cela nous changera les idées.

De fait, la marche au grand air apaisa quelque peu leur fièvre. Ils visitèrent les monuments intéressants de la ville qu'ils n'avaient pas pris jusqu'alors le loisir d'explorer, puis s'en furent déjeuner sur les bords de la Saône.

Mais, dès trois heures de l'après-midi, Mme Darthois insista pour que l'on rentrât à l'hôtel.

— Songez un peu, si nous allions manquer l'arrivée de Letors... De quoi cela aurait-il l'air et qu'en penserait-il lui-même, tout le premier? — Rentrons donc! acquiesça Nerville.

Mais ils avaient bien tort de tant se presser. A quatre heures, le voyageur attendu n'était même pas signalé. A cinq heures, aucune nouvelle de lui. A six heures, rien encore; à sept, pas davantage. Et ce fut avec un étonnement qui commençait à tourner à l'inquiétude que les deux jeunes gens descendirent pour dîner.

André, qui ne savait que croire,

se rendit au bureau de l'hôtel pour demander si quelque télégramme ou lettre n'était point arrivé pour lui, qu'on eût, par mégarde, oublié de lui remettre.

On lui répondit négativement. Et si tenace est l'espoir au cœur de l'être humain que cette réponse le rassura et qu'il rejoignit Lina, d'un air presque satisfait.

— Pas de nouvelles, bonnes nouvelles! déclara-t-il jovialement. Puisqu'il n'y a pas de contre-ordre, c'est que Letors va nous surprendre d'un moment à l'autre. Nous en aurons été quittes pour la peur... une peur que d'ailleurs, rien ne justifiait.

— Ainsi soit-il! répliqua Mme Darthois, en s'efforçant de sourire.

Mais le cœur n'y était pas, et la jeune femme, de tout le repas, ne put absorber que quelques bouchées.

Après le dîner, André l'entraîna au grand salon, où tous les soirs, on faisait de la musique.

Il espérait ainsi la distraire et s'aider lui-même à tromper l'attente.

Mais, à dix heures, Lina n'y put plus tenir.

— Allons-nous-en, je vous en prie! Cette musique me donne la migraine...

— Remontons chez nous, dit André. D'ailleurs vous devez être fatiguée...

— Oh! protesta-t-elle, je veux attendre jusqu'à minuit... toute la nuit, s'il le faut!

En traversant le hall, ils s'informèrent. Toujours rien! A onze heures, à minuit, pas de nouvelles de Fernand Letors!

Quelle nuit! Ce fut seulement vers les trois heures du matin que, rompue de fatigue, brisée d'émotion, à bout de force et de nerfs, Lina consentit, sur l'injonction impérative de son compagnon, à aller s'étendre sur son lit, où elle tomba presque aussitôt dans un sommeil fiévreux, coupé de sursauts brusques et peuplé de cauchemars déliants.

Dès sept heures, pâle et hagarde, un simple kimono jeté sur son costume de nuit et les pieds nus dans ses babouches, elle venait frapper à la porte d'André.

Elle le trouva debout, pour cette simple raison que, trop énérvé pour espérer le moindre sommeil, il avait purement et simplement omis de se coucher, et avait passé la nuit soit assis dans un fauteuil, soit à se promener à travers la pièce en fumant cigarette sur cigarette, et en roulant dans son esprit les hypothèses les plus pessimistes et les plus contradictoires.

— Déjà levée, Lina! fit-il d'un ton sincèrement contrarié. Vraiment, petit enfant, je devrais vous gronder. Après les fatigues d'hier, vous aviez besoin...

Elle l'interrompit, toute frissonnante:

— Oh! André, je ne pouvais plus rester seule!... Je viens de faire un rêve si affreux que je me suis réveillée en criant... Et j'ai peur que ce rêve ne soit un pressentiment...

Il haussa indulgemment les épaules:

(à suivre au prochain numéro)



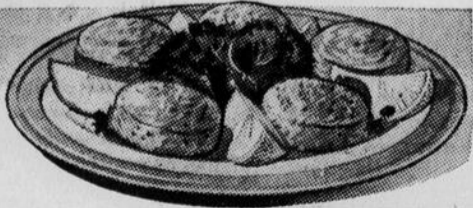
d'une santé radieuse! LE POISSON Y EST

POUR QUELQUE CHOSE

Le poisson, les mollusques et les crustacés canadiens sont des aliments nourrissants tout indiqués pour les jeunes qui sont toujours "si actifs". Ils leur donnent de la vie et restaurent leur énergie... ils sont riches en protéines et en sels minéraux... ils possèdent de plus la vitamine "A" protectrice et la précieuse vitamine solaire "D" qui fait les os forts et les dents saines.

Plus de 60 différentes sortes comestibles de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens sont offertes durant toute l'année... que vous aimiez le poisson frais, gelé, fumé, séché, en conserve ou mariné, vous pouvez toujours vous en procurer pour préparer une variété de repas peu coûteux qui flatteront le palais de tous les membres de la famille. Arrangez-vous avec l'épicier pour avoir du poisson plusieurs fois la semaine.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.



Galettes de Poisson au Four

2 tasses de poisson lamellé (cuit ou en conserve), 2 tasses de chapelure, 1/2 cuillerée à thé de sel, 1/2 de cuillerée à thé de poivre, 1/2 poivre vert, haché, 1 cuillerée à soupe de jus de citron, 2 œufs, 1/4 de tasse de lait.

Mélangez le poisson lamellé, la chapelure, l'assaisonnement, le poivre vert et le jus de citron. Battez les œufs, combinez avec le lait et mélangez avec le poisson. Pressez dans de petites coupes à flan graissées et cuisez au four (350° F.) pendant 1/2 heure. Servira de 6 à 8 personnes. Servez démolées avec sauce à l'oignon. Garnissez de persil.

Mesdames!

Demandez la brochure gratuite

Ministère des Pêcheries, Ottawa. 447

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite intitulée, "100 Délicieuses Recettes de Poisson".

Nom (Ecrire lisiblement, en lettres détachées)

Adresse

CW-13F



Emissions particulièrement recommandées:

- ★ La Demi-heure de Paris, le mardi, à 8h. p. m. Théâtre et variétés.
★ La Pension Velder, à 7h. p.m., lundi au vendredi
★ Les Jeux Radiophoniques concours populaires, le vendredi, à 8h.30 p. m.
★ Les Fureurs d'un Puriste contre nos fautes de langage, le dimanche, à 6h.15 p. m.

Nouveauté exceptionnelle

Ecoutez l'AGORA, le dimanche à 8h. p. m. Débats entre sommités du Québec.

SECTEUR FRANÇAIS de RADIO-CANADA

Table with 3 columns: CBF (Montréal), CBV (Québec), CBJ (Chicoutimi), CJBR (Rimouski), CKCH (Hull), CHNC (New-Carlisle)

Pour le courrier postal, Radio-Canada, 1231 Ouest, Ste-Catherine, Montréal.